

Le **Magazine**

DE LA MICROFINANCE

N° 38 - janvier à juin 2021

Bulletin d'informations et d'analyses sur le secteur de la microfinance



Microfinance et technologie

Microcrédit Alafia, plus de 67.000 personnes impactées en 7 mois

Journée internationale de la femme 2021

L'égalité femme homme au cœur de la célébrationp.6

Produits et services

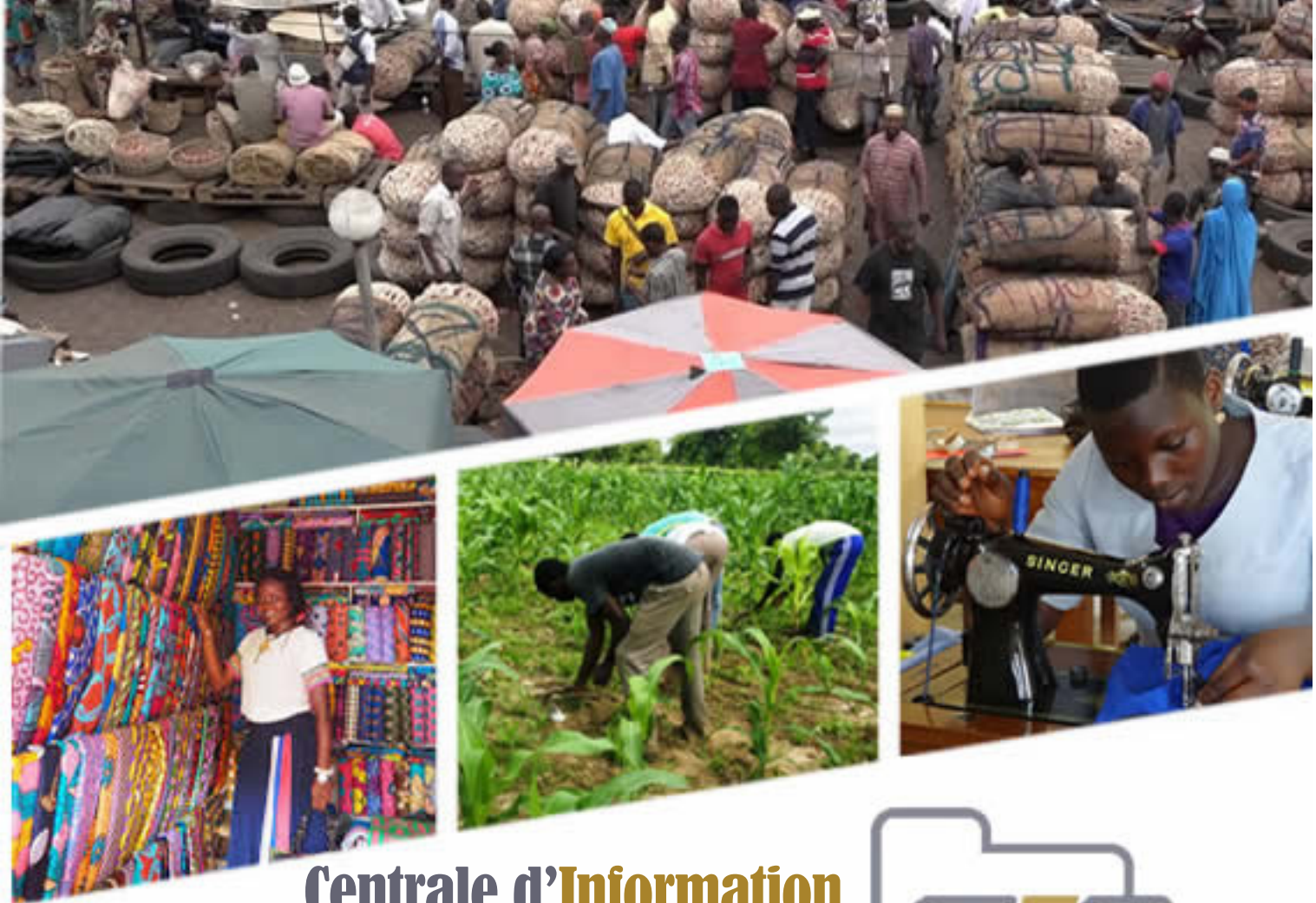
CIF Assurances Vie Bénin, une compagnie au service des populations du Béninp.16

Assistance et expertise

AME-L, la plateforme des formations à distance en microfinancep.26



Alafia Microfinance E-learning
AME-L •• Cours à distance en microfinance



Centrale d'Information sur le Crédit



Plateforme d'aide à la décision d'octroi de crédit
aux PME par les SFD membres de l'APSFDBénin

- Faciliter l'accès aux services financiers
- Réduire le délai d'accès au crédit
- Améliorer les conditions d'octroi de prêts
- Maîtriser le risque de surendettement
- Réduire l'asymétrie d'information
- Améliorer le climat des affaires pour les investissements

SOMMAIRE

Éditorial

5 - La concurrence comme un mécanisme d'émulation

Actualité

6 - Jif 2021 dans la microfinance au Bénin : l'égalité femme homme au cœur de la célébration

9 Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme: les Sfd formés sur le dispositif réglementaire

Microfinance et technologie



MICROCRÉDIT ALAFIA
Le crédit qui vient à vous !



10 - Microcrédit Alafia : plus de 67.000 personnes impactées en 7 mois

Échanges



14 - Comment gérer la trésorerie en période de crise

Produits et services

16 - CIF Assurances Vie Bénin : une compagnie au service des populations du Bénin

Publi-reportage / ADEJ

20 - Mot du directeur général de l'Adej

21 - Interview avec K. Augustin NOUKOUMONKE : «l'Adej est appelée à jouer un rôle de premier plan»

Assistance et expertise

24 - Mise en place de la Cic : pour une meilleure gestion du risque crédit

25 - Diagnostic de la gouvernance dans les Sfd : l'Apsfd-Bénin dote ses membres d'un nouvel outil d'évaluation

26 - AME-L, la plateforme de formation à distance en microfinance

Evolution du secteur

27 - Performances du secteur à fin décembre 2020

Publi-reportage/COOPEC-AD BENIN

28 - COOPEC-AD / BENIN : une référence en matière de finance inclusive responsable au Bénin

Finance agricole

30 - Des Sfd outillés sur le financement agricole grâce au Paddsa

Profession / Microfinancier

32 - Le métier de Responsable conformité dans un SFD

Partenariat

33 - Appui de TechnoServe à la filière anacarde : neuf Sfd partenaires de BeninCajù outillés

Genre et Environnement



34 - Boîte à images du Consortium Alafia : un outil de sensibilisation sur l'égalité femme homme en microfinance

Bon à savoir

41 - Finance digitale : PowerCard Microfinance, bientôt une réalité au Bénin

Périscope

42 - Rapport final du plan stratégique 2017-2021 du Fonds National de l'Environnement et du Climat au Bénin: que retenir?

42 - Synthèse du 6e atelier du réseau climat et développement : expériences des experts

Inter



43 - Sam : l'édition 2021 à nos portes

Management

44 - Le télétravail en période de pandémie : une contrainte de la Covid-19 pour la continuité des services

Santé

45 - L'hypertension artérielle : une maladie silencieuse

Jeux

47 - Réponse Jeu du Magazine N°37

48 - Jeu du magazine N°38

• Directeur de publication

Ignace C. DOVI

• Comité de rédaction

Joliette AMEGNIGAN

Ulrich BANKOLE

Edmond GLODJI

Yédia HOUNDELO

Jean DAH HOUNNON

• A collaboré à ce numéro

Reine AZIFAN, Journaliste

• Montage - Graphisme

Pacôme ASSEDE

• Impression

FICAS Communication +229.97072962

• Contact

Tél. +229.21324730

+229.21326658

+229.94753001

+229.96277455

Fax. +229.21326780

magmicrofinance@alafianetwork.org



La concurrence comme un mécanisme d'émulation

La concurrence est une compétition entre plusieurs personnes, plusieurs forces poursuivant un même but ou un même intérêt. On parle parfois de rivalité, quand on en parle au sens figuré. Les entreprises exerçant la même activité et offrant des produits ou services plus ou moins similaires sont prédisposées à cette compétition ; mais cela ne suffit pas pour parler d'une situation de concurrence parfaite.

En général, cinq aspects permettent de distinguer une telle avancée d'un marché : l'offre et la demande sont composées d'une multitude d'agents, si bien qu'un seul agent n'est pas en mesure d'influencer l'une ou l'autre ; une certaine homogénéité des produits d'un acteur à un autre de sorte que seul le prix est susceptible d'affecter la décision du consommateur ; une transparence sur le marché, de sorte à radier toute asymétrie informationnelle ; une certaine fluidité permettant à tout agent économique de s'introduire sans condition ou barrière à l'entrée ou à la sortie ; et enfin, la libre circulation des facteurs de production (la main d'œuvre et le capital), qui peuvent se déplacer et aller là où ils sont le mieux rémunérés.

La concurrence est une situation souhaitée car cela permet la perfection au niveau des acteurs rivaux et devrait profiter aux consommateurs, à travers l'amélioration des produits et un bon rapport qualité-prix. Un marché non concurrentiel est un marché opaque qui ne profite pas aux clients. Cependant, il est fréquent que les acteurs concernés s'adonnent à des pratiques que nous qualifions de concurrence déloyale.

Celui qui dénigre une institution concurrente, qui invente des « histoires », des allégations auprès de ses clients, dessert d'abord sa propre institution ; car il montre que lui-même ne vaut rien et qu'il travaille pour une mauvaise organisation. Il démontre qu'il ne peut pas conseiller. Il n'active que la curiosité des clients à découvrir la réalité. Et cette réalité, les clients en découvrent toujours. Il montre que sa structure n'a pas de bonne direction, que cette direction n'encadre pas, ne coache pas ses agents. Le dénigrement du concurrent est un aveu d'incapacité de l'agent qui en

est responsable. Calomnier ses concurrents peut parfois amener à gagner, du moins à court terme sur les clients non éclairés, mais jamais sur le moyen terme. Et quand les clients découvrent, le revers est généralement fatal. La médisance concurrentielle est une très mauvaise chose, car les retombées sont néfastes pour l'auteur et son organisation.

Dans le secteur de la microfinance, il existe aussi de la concurrence car, toutes les entités veulent être, à juste titre, bien cotées auprès des couches défavorisées desservies. C'est une chose souhaitée mais le faire en dénigrant l'institution consœur n'est pas une bonne pratique et les cinq mille agents qui travaillent à l'inclusion financière des populations marginalisées, au niveau du secteur devraient le faire avec un esprit de confraternité.

Parlant de concurrence saine dans la finance décentralisée, nous parlons d'une situation favorable à l'émulation au niveau des Sfd, entités agréées par le ministre des Finances. Entre Sfd également, il doit y avoir quelques limites. A titre illustratif, la professionnalisation des acteurs est un avantage concurrentiel. Lorsque l'agent est bien formé, il dispose de bonnes techniques d'accueil, de bonnes aptitudes à desservir les membres bénéficiaires et clients. C'est pourquoi l'Apsfd s'attèle à développer des programmes innovants de formation. Les cours diplômants des corps de métiers délivrés par le Consortium Alafia constituent des formations complètes, actualisées et nécessaires à tous les agents du secteur. L'idéal serait que des agents ayant reçu de pareilles formations se mettent entièrement à la disposition de leurs institutions pendant une bonne durée avant de prêter leurs compétences ailleurs.

Jif 2021 dans la microfinance au Bénin

L'égalité femme homme au cœur de la célébration



La journée internationale de la femme (Jif) est célébrée le 08 mars dans tous les secteurs d'activités. Dans la microfinance au Bénin, l'édition 2021 de cette journée a été marquée par une série d'activités médiatiques autour de la problématique de l'égalité femme homme.

C'est sur le plateau de la chaîne de télévision nationale (Ortb) que des acteurs du secteur se sont retrouvés pour échanger autour de la problématique de l'égalité homme femme (Efh) dans la microfinance. En prélude à ce débat, un film documentaire a été réalisé pour présenter l'état des lieux de l'Efh dans la microfinance. Il en ressort un tableau peu reluisant de l'Efh en microfinance au Bénin en dépit des progrès réalisés par endroit grâce au projet d'Appui au développement, à la professionnalisation et à l'assainissement de la microfinance au Bénin (Adapami).

En effet, les femmes arrivent à surmonter les affres de la pauvreté grâce à la microfinance. Cependant,

elles sont défavorisées par rapport aux hommes et sur plusieurs plans. Dans le rang des bénéficiaires de crédit, le nombre de femmes desservies est supérieur à celui des hommes mais les femmes n'ont accès qu'à des crédits de faibles montants comparativement aux hommes. Elles sont contraintes de se mettre en groupe afin d'obtenir du crédit, car elles ne disposent pas de garanties matérielles alors que les hommes peuvent bénéficier de crédits individuels sur la base des biens matériels qu'ils peuvent exhiber. Par ailleurs, les femmes ne disposent pas suffisamment d'information sur les produits et services offerts par les systèmes financiers décentralisés (Sfd). Elles sont très peu ou pas outillées sur

les notions financières de base et sur l'éducation financière. Sur d'autres plans, la même analyse comparative entre les sexes présente les inégalités observées dans les institutions de microfinance en matière d'accès à l'emploi, à la connaissance et de représentativité du personnel féminin aux postes de responsabilité et au sein des instances de décisions.

Les raisons évoquées pour justifier ces écarts sont relatives aux pesanteurs sociales et aux attributs sociaux conférés à la femme notamment, la fonction procréatrice et la gestion du ménage qui rendent difficile à la gent féminine la conciliation vie professionnelle-vie familiale.

Une politique Efh qui donne déjà des résultats

Conscient des disparités présentées, le projet Adapami s'évertue depuis 2017, année de sa mise en œuvre, à introduire des changements dans la microfinance en matière d'Efh comme le témoignent les nombreuses actions engagées.

Adapami travaille avec 10 Sfd partenaires qui ont bénéficié de Stratégie et plan d'actions Efh qui sont des documents stratégiques faisant le diagnostic de l'Efh dans les institutions, assorti de plan d'actions dont la mise en œuvre va réduire les écarts observés entre hommes et femmes. Les nombreuses sessions de formation organisées à l'intention des élues membres d'organes d'une part, et des clientes d'autre part sur le leadership féminin, ont eu pour effet l'éveil du sens du leadership et le regain de confiance en soi dans le rang des femmes formées. C'est ainsi que nombre de clientes de Sfd ont manifesté leur intérêt pour présider aux destinées de leurs institutions et ont été élues membres des divers organes que sont le Conseil d'administration, le Conseil de surveillance, le Comité de crédit après avoir été coachées. La politique du projet Adapami pour une prise en compte du genre dans la microfinance, s'est également traduite par l'institution de points focaux Efh au sein de chaque Sfd partenaire, mandatés pour informer, relayer et faire le plaidoyer auprès des décideurs des dites institutions.

Avec l'association professionnelle des Sfd (Consortium Alafia), Adapami a travaillé à approfondir la dimension

de l'accès des femmes aux ressources financières ainsi que les autres dimensions avec l'ensemble des Sfd membres.

La mise en œuvre de cette politique Efh de Adapami a donné des résultats qui varient d'un Sfd à un autre. A l'Union nationale des caisses rurales d'épargne et de crédit (Unacrep), par exemple, le taux de représentativité des femmes dans les organes de décision a atteint 30% contre 15% avant le projet Adapami. Toutefois, des efforts restent à faire en ce qui concerne la représentativité du personnel féminin aux postes de responsabilité.

Des défis et perspectives

Quoique timides, ces résultats incitent à poursuivre la dynamique Efh dans la microfinance. Plusieurs défis restent à relever au nombre desquels : la création d'un cadre visant à pérenniser les actions de sensibilisation; la budgétisation des activités de sensibilisation et de formation des dirigeants et la défense de la cause de l'Efh par les Sfd ; la prise en compte par les directions générales des Sfd du personnel féminin dans les actions de renforcement des capacités des ressources humaines ; l'internalisation de l'approche de Adapami par le Consortium Alafia et les Sfd afin que la question de l'Efh devienne progressivement une préoccupation des Sfd et non celle du projet.

Le projet Adapami s'est donné comme objectif d'achever, à terme, 500.000 nouveaux bénéficiaires de services financiers dont 335.000 femmes et jeunes.



Un autre creuset de réflexion sur l'égalité femme homme organisé par une institution de microfinance lors de la célébration de la Jif 2021

Quelques acteurs du secteur apprécient



Sylvie Ehako, conseillère nationale Efh du projet Adapami

«Une analyse comparative entre les sexes, réalisée en 2017 révèle l'existence de disparités dans la microfinance. Aujourd'hui certains SFD sont au-delà de 20% en termes de représentativité des femmes dans leurs organes dirigeants. D'autres ont amélioré l'offre de services financiers de façon à ce que plus de femmes accèdent à ces services ».



Pierre Egléa, président du conseil d'administration de Iamd Microfinance

«Les disparités entre les sexes relèvent de pratiques ancestrales où pendant des lustres, les femmes ont été confinées dans des tâches domestiques. Cependant, il faut reconnaître l'effort fourni par les femmes pour renverser la tendance et plaider pour que la société en général et les hommes en particulier, puissent soutenir et encourager la gent féminine qui démontre de plus en plus qu'elle peut faire comme l'homme et même mieux ».



Ignace DOVI, directeur de l'Apsfd-Bénin

«Les séances de sensibilisation pour que les femmes soient encouragées à participer aux assemblées générales et à être candidates ont permis d'avoir des femmes élues membres d'organes. De même, les actions de renforcement des capacités du personnel féminin ont permis d'avoir dans les Sfd, des femmes chefs d'agences, chefs services et qui participent au comité de direction (Codir). Le secteur doit ces acquis au Projet Adapami ».



Christiane Koukpo, directrice de Iamd Microfinance

«Il faut que la femme puisse croire en elle-même, aller à la connaissance des instruments juridiques et textes de lois qui prônent l'égalité de l'homme et de la femme en droit ».



Huguette Adoukonou, directrice générale de Africa Finances

«La représentativité des femmes dans les organes de décision de mon institution est passée à 50% grâce à Adapami ».

Lutte contre blanchiment de capitaux et financement du terrorisme

Les Sfd formés sur les dispositions réglementaires



Les acteurs de la microfinance décidés à jouer leur partition

La cellule nationale de traitement de l'information financière (Centif-Bénin) et l'APSFD-Bénin ont organisé du 19 au 22 avril dernier à Cotonou, une formation à l'attention des cadres des Sfd sur la mise en œuvre efficace des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le secteur de la microfinance entend jouer sa partition dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au Bénin. La formation organisée à l'attention des cadres des Sfd sur la question, résulte d'une synergie d'action entre le Centif et l'association professionnelle. Cette formation qui vient combler les attentes des Sfd a été soutenue par l'Union Européenne (UE) à travers Expertise France et le projet OCWAR-M. Selon l'expert Samuel Diop, représentant du projet, il s'agit d'un appui de l'UE à quinze pays de la Cedeao dont le Bénin.

A l'ouverture de l'atelier, Louis Biao, directeur général de l'agence nationale de surveillance des Sfd (Anssfd), a rappelé combien cette formation est utile pour le secteur. « Si vous recevez des fonds d'origine douteuse, c'est bien votre Sfd qui va en subir les conséquences » va-t-il marteler aux participants.

Pour sa part, Ignace Dovi, directeur de l'Apsfd-Bénin a adressé ses remerciements à la CENTIF pour tous ses appuis aux Sfd et souhaité que l'appui du projet OCWAR-M s'élargisse aux dirigeants des Sfd. Aussi, Ignace Dovi a-t-il lancé un appel aux participants, à suivre avec assiduité cette formation et surtout à pouvoir appliquer avec rigueur, les leçons qui seront apprises. « Je compte sur notre capacité à pouvoir relever ensemble les défis qui se posent à nous en matière de LBC/FT. Nous en avons relevé d'autres par le passé. Cela ne fera que renforcer la notoriété du secteur de la microfinance au Bénin », a-t-il précisé.

Le président de la Centif, le magistrat Célestin Kponnon, a quant à lui, souligné qu'un tri doit être fait entre l'argent utile pour le développement des activités dans notre pays et celui destiné à sa déstabilisation.

Microcrédit Alafia

Plus de 67000 personnes impactées en sept mois



Madame Véronique TOGNIFODE, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance

Lancé le 27 octobre 2020 à Savè par le ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, Véronique TOGNIFODE, le microcrédit Alafia a rencontré un fort engouement dans le rang des populations à la base.

La digitalisation dans l'approche de mise en œuvre du produit a totalement révolutionné son opérationnalisation. Désormais, le mécanisme d'octroi du crédit et le remboursement sont beaucoup plus simples, réduisant aux bénéficiaires les incessants déplacements vers des systèmes financiers décentralisés (SFD).

A la date du 30 juin 2021, soit sept mois après le lancement officiel, 67.138 bénéficiaires, totalement exclus du système financier classique, pour créer ou développer une activité génératrice de revenus, ont été impactés pour un montant global de 3.308.045.000 de francs CFA. La nouvelle approche d'octroi de crédit induit le challenge

d'identification des bénéficiaires. En effet, depuis le 31 janvier 2021, les cartes LEPI ont expiré, rendant impossible la mise à jour des identifications des bénéficiaires auprès des OTM et l'octroi de crédit par les SFD.

Ainsi, un dispositif souple a été mis en place par le fonds national de la microfinance et l'agence nationale d'identification des personnes (ANIP), impliquant les démembrements de l'ANIP et les SFD dans les 77 communes, pour la délivrance du certificat d'identification personnelle (CIP) aux potentiels bénéficiaires à moindre coût (1.500 francs CFA contre 2.800 francs CFA pour les autres usagers) dans un délai réduit. Grâce à ce dispositif, 8.340 CIP ont été délivrés à la date du

15 juin 2021. Ce dispositif permet également aux bénéficiaires d'obtenir des actes de naissance sécurisés.

Accroissement de la rentabilité du produit aux SFD

En vue d'accroître les capacités d'intervention des systèmes financiers décentralisés, de nouvelles facilités leur ont été accordées par le Gouvernement. Lesdites facilités concernent d'une part, le système de bonification qui prévoit le paiement de 5% du montant effectivement décaissé aux bénéficiaires, ce qui amène la rentabilité du produit à un taux de 8% aux SFD et d'autre part, un mécanisme de partage des risques entre les SFD et le FNM.



Abdou Rafiou BELLO, Directeur Général du FNM

Conditions d'accès

Pour bénéficier du microcrédit Alafia, c'est simple ! Il faut :

- avoir une pièce d'identité (carte d'identité, carte LEPI ou carte RAVIP) ;
- avoir un compte MTN mobile Money ou MOOV Money enregistré au nom du bénéficiaire ;
- être membre d'un groupe de caution solidaire (groupe de 03 ou 05 personnes) ;
- suivre les étapes du processus d'obtention que sont l'identification, le paiement des frais de dossier et la formation.

NOUVELLE REPARTITION DES SFD PARTENAIRES SUR LE MICROCREDIT ALAFIA PAR DEPARTEMENT

1. Atacora

PADME, PEBCo-BETHESDA, CFAD-BENIN

2. Alibori

PADME, PEBCo-BETHESDA, SIA N'SON

3. Borgou

PADME, SIA N'SON, PEBCo-BETHESDA, FINADEV

4. Donga

PADME, SIA N'SON, FINADEV

5. Collines

PADME, CFAD-BENIN, CESCA, LE DEFI

6. Zou

LE DEFI, MDB, CESCA, FINADEV, PADME

7. Couffo

PADME, FINADEV, PEBCo-BETHESDA

8. Mono

FINADEV, MSFP, COMUBA, CESCA, AFRICA FINANCES, PADME

9. Atlantique

MDB, COMUBA, ALIDé, AFRICA FINANCES, MSFP, LE DEFI, PADME

10. Littoral

LE DEFI, MSFP, ALIDé, AFRICA FINANCES, PADME

11. Ouémé

IAMD Microfinance, LE DEFI, MODEC, FINADEV, PADME

12. Plateau

IAMD Microfinance, MODEC, CFAD-BENIN, LE DEFI, PADME

Avantages du microcrédit Alafia

Le microcrédit Alafia, est porteur d'innovations :

- coût réduit : le crédit revient moins cher à un taux de 4% sur 6 mois (sur un crédit de 50.000 francs CFA l'intérêt est de 2.000 francs CFA après 6 mois) ;
- pas de tracasseries : les retraits de crédit se font désormais dans les cabines des réseaux mobiles MTN et MOOV sur toute l'étendue du territoire national sans intermédiaire et sans frais de retrait ;
- réduction et maîtrise des impayés : le remboursement se fait à partir des téléphones portables à travers un simple code *810# ;
- meilleures possibilités : la possibilité de demander un microcrédit, selon la taille de l'activité (30.000 à 50.000 francs CFA) et celle de demander jusqu'à 100.000 francs CFA après avoir bien remboursé le crédit de 50.000 francs CFA.



Visite de madame le Ministre dans une usine de production des bénéficiaires

Témoignages de quelques bénéficiaires

« Les 30.000 francs et les 50.000 francs, c'est déjà bon pour les femmes de la commune de Toucountouna parce que, c'est petit à petit qu'on grandit, si tu veux grandir d'un seul coup, ça ne marchera pas. Quand on va pouvoir payer ces 30.000 francs et les 50.000 francs normalement, on sait qu'avec le président TALON, il va augmenter encore les sous pour les femmes doublement parce qu'une femme qui n'a pas été à l'école et qui trouve 50.000 francs, chez elle c'est le paradis, ça peut l'aider... »



Patricia TIANDI



Françoise N'TCHA

« Nous avons des activités à mener mais nous manquons de moyens. Il y a des apprentis qui ont terminé mais qui ont des difficultés à s'installer. Je pense que ce que fait le président TALON pour nous, va nous permettre de nous installer, d'aller de l'avant, de pouvoir aussi aider nos parents et nos mamans qui ont de difficultés dans leurs commerces. Je tiens à saluer cette initiative et ce qui est intéressant est que le taux de remboursement n'est pas trop élevé et il y a moins de démarches à effectuer pour avoir cette somme. Tu es chez toi, l'argent vient à toi et tu peux aussi rembourser de chez toi à n'importe quelle heure, c'est vraiment intéressant ... »

« Le microcrédit Alafia facilite la tâche pour les femmes au village. Il y a certaines femmes dans les hameaux qui ne trouvent même pas de l'argent pour faire la bouillie. Grâce au microcrédit Alafia, elles sont soulagées. La manière dont le crédit est octroyé, sans fonds de garantie ni frais de dossier, le Gouvernement supporte tout ça. Vraiment, nous sommes très contentes de ce que fait le Gouvernement de Patrice TALON. »



Gisèle SEWADE



MICROCRÉDIT ALAFIA

Le crédit qui vient à vous !



**Micro
Crédit
Alafia**
Le crédit qui vient à vous



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Comment gérer la trésorerie en période de crise



Pendant les périodes de crise comme celle que nous vivons avec le Covid-19, un pilotage approprié de l'entreprise en général et du système financier décentralisé (Sfd) en particulier est essentiel. Parmi les éléments cruciaux à piloter, on retrouve la trésorerie en première ligne et une actualisation du business plan avec la définition d'un plan de continuité des activités.

La gestion de la trésorerie est considérée comme une activité à part entière et représente un centre de profit. Cela se traduit par un comportement quotidien approprié et par un contrôle financier conséquent. Par trésorerie, il faut entendre l'ensemble des montants en caisse ou sur les comptes bancaires augmenté des placements disponibles. Ces disponibilités peuvent être complétées par la quasi-trésorerie: les autorisations de découvert ou d'escompte en principal. Elle est tout ce dont le Sfd dispose pour faire face aux dépenses courantes. Elle est constituée par l'argent disponible en caisse et en banque sans oublier les valeurs réalisables à court terme. Rappelons que la gestion de la trésorerie entraîne des opérations d'allègement et d'alimentation pour optimiser les excédents et éviter d'avoir des encaisses oisives.

Le tableau de trésorerie est un outil qui a pour but d'optimiser la gestion de votre trésorerie, en vous permettant d'anticiper et de trouver des solutions appropriées aux périodes au cours desquelles vous risquez de rencontrer des problèmes de liquidités. Par conséquent, cet outil doit être aussi précis, exhaustif et réaliste que possible, tout en restant compréhensible par vous-même, afin de remplir sa fonction première.

Quant au budget de trésorerie, c'est un tableau de flux qui présente l'ensemble des encaissements et des décaissements et qui permet de voir plus clair sur la position de cash sur une période future.

Étant donné l'importance de bien gérer les flux de trésorerie dans la conjoncture, trois outils sont à privilégier dans cette gestion : l'élaboration du plan de trésorerie



qui découle du plan de financement du Sfd, le budget de trésorerie et la fiche de suivi par compte bancaire du Sfd.

Par ailleurs, certains indicateurs sont à surveiller dans la gestion de trésorerie en situation de crise. Il s'agit par exemple du besoin en fonds de roulement, des créances clients, des dettes à court terme et de la solvabilité de la clientèle...

Il est tout de même important de lever une équivoque dans le contexte des Sfd. Contrairement à ce qu'on pouvait croire, les dépôts de la clientèle ont connu un accroissement malgré la pandémie permettant l'existence de la trésorerie dont la gestion n'a pas été optimisée à cause de la baisse généralisée des taux d'intérêt sur le marché financier.

Avec cette bactérie d'outils évoquée, la gestion de la trésorerie est facile et ne constitue plus un « casse-tête » dans les Sfd.



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES SYSTÈMES FINANCIERS
DÉCENTRALISÉS DU BÉNIN



Plus de 20 ans dans
la formation des
acteurs des SFD

Formation inter et intra-entreprise sur la finance décentralisée

Finance verte • Finance digitale • Finance
agricole • Finance participative

Formations diplômant les :

- Agents de crédit
- Responsables d'agence

Formations thématiques :

- Réglementation de la microfinance
- Analyse des performances des SFD
- Gouvernance des SFD
- Référentiel comptable
- Gestion du crédit
- Gestion des risques
- Budgétisation
- Education financière
- Etc.

Contactez-nous pour plus d'information

Carré 1086 M, Vodjè-Centre
Rue 11.062, entre la pharmacie Ste Foi et la clinique O'Cless
3e immeuble à étages à gauche
02BP1052 Cotonou
Tél. : +229.21326658 / 21324730
Whatsapp : +229.94753001
www.alafianetwork.org
contact@alafianetwork.org
apsfdbenin@gmail.com

CIF Assurances Vie Bénin, une compagnie au service des populations du Bénin



Siège de la compagnie CIF Assurances Vie Bénin

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire où l'économie mondiale a été secouée par la pandémie du Covid-19, beaucoup d'entreprises ont fait preuve de résilience depuis l'apparition du coronavirus en 2019, pour leur survie et leur croissance en termes de chiffre d'affaires.

Comme toute entreprise soucieuse de son développement, la CIF Assurances Vie Bénin, à travers son plan stratégique, a défini des politiques parmi lesquelles nous pouvons retenir la mise en place d'un système de paiement électronique pour collecter plus de primes sur le marché béninois et accroître sa part de marché. Ainsi, à travers les missions qu'elle s'est assignées, elle travaille au quotidien afin de mieux satisfaire sa clientèle du réseau FECECAM et ceux des Sfd partenaires que sont : Africa Finances, COMUBA, AliDé, Bénin Micro Finance, IAMD Microfinance et Mutuelle Sédjrogandé d'Allègléta.

Missions de la compagnie

- Apporter une réponse d'assurance aux personnes à faibles revenus ;
- Offrir un service de qualité à moindre coût par des processus simples ;
- Forger une culture de prévoyance au sein des populations à faibles revenus ;
- Assurer une meilleure accessibilité des produits d'assurance aux populations démunies ;
- Contribuer à réduire la vulnérabilité des ménages pauvres ;
- Contribuer à réduire les risques d'impayés dans les Sfd en matière d'octroi de microcrédits ;
- Bâtir une relation privilégiée avec tous les Sfd partenaires potentiels et contribuer à leur développement et à leur rentabilité.

Produits offerts par la compagnie

ASSURANCE DECES EMPRUNTEURS (DEM)



Le contrat « Assurance Décès Emprunteurs » a pour objet de garantir le remboursement à l'organisme prêteur (considéré comme bénéficiaire), du capital restant dû par chaque emprunteur, en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive avant l'échéance du prêt. Avec cette assurance, la tranquillité est assurée pour le(s) conjoint(s) et les enfants de l'emprunteur décédé.

ASSURANCE TEMPORAIRE DECÈS

Il garantit le capital prévu aux bénéficiaires désignés par l'assuré, en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de ce dernier avant le terme du contrat. C'est un contrat de prévoyance qui permet de ne pas laisser notre famille dans la souffrance suite à une disparition soudaine.



ASSURANCE PLAN EPARGNE RETRAITE (PER)



C'est un contrat qui garantit à l'assuré, au terme du contrat, le paiement d'un capital retraite (ou d'une rente) égal au cumul des cotisations versées, nettes de frais et capitalisées au taux de 3,5 % et augmentées des participations aux bénéfices techniques et financiers distribués

ASSURANCE OBSÈQUES FAMILLE (OFA)



Ce produit garantit le paiement d'un capital, en cas de décès avant le terme du contrat de l'un des membres de la famille assurée (assuré principal-conjoint ou ascendants). Ce capital est destiné à couvrir tout ou partie des frais exposés lors des obsèques de l'assuré décédé.

Possibilité de paiement des cotisations d'assurance Plan Epargne Retraite par Mobile Money

Tout client ayant souscrit à un contrat d'assurance Plan Epargne Retraite à CIF Assurances Vie Bénin a la possibilité de payer ses cotisations périodiques via MTN Mobile Money.

Les clients des CLCAM du Bénin ont aussi la possibilité de mettre en place leur assurance retraite à CIF Assurances Vie Bénin en optant pour la tontine journalière dans les

CLCAM où à partir de 200 F CFA par jour, ils peuvent bénéficier d'un contrat Plan Epargne Retraite de CIF Assurances Vie Bénin après seulement un mois de tontine journalière. Ce produit de tontine des CLCAM s'appelle « Epargne Planifiée Digitale ».

CIF Assurances Vie Bénin, c'est la Compagnie de microassurance vie qu'il faut aux populations à faibles revenus.

CIF Assurances Vie Bénin, plus proche, plus humain !!!



EPARGNE RETRAITE



Payez plus rapidement vos cotisations EPARGNE RETRAITE par MTN Mobile Money

- 1- Composer : *880#
- 2- Taper : 2 (MoMoPay)
- 3- Taper : 1 (Achat de bien et de service)
- 4- Renseigner le numéro marchand de CIF Assurances Vie Bénin : **91 54 58 29**
- 5- Confirmer le numéro marchand : **91 54 58 29**
- 6- Saisir le montant de cotisations à payer : *****
- 7- Renseigner le Motif du paiement : Nom et prénoms du déposant
- 8- Renseigner son code PIN pour valider l'envoi

ND: Pas de frais pour l'opération d'envoi d'argent.



+229 66660151 / 66853372 / 63904838

CIF Assurances Vie Bénin

Siège Social et Direction Générale

www.cif-vie.bj

Plus proche, plus humain

Abomey Calvi, quartier Adjaké
08 BP 0843 Abomey Calvi



COMPORTEMENTS FINANCIERS RESPONSABLES ATTENDUS DE LA CLIENTELE DES SFD

Message du Consortium Alafia à l'endroit des potentiels bénéficiaires des services

PRÉAMBULE

A. Institutions de Microfinance autorisées à collecter l'épargne et à octroyer le microcrédit.....

- Seuls les SFD agréés par le Ministre de l'Economie et des Finances (MEF) sont autorisés à collecter l'épargne et à octroyer le microcrédit;
- Un Système Financier Décentralisé (SFD) est une institution de microfinance ayant reçu un agrément du MEF pour exercer les activités de microfinance au Bénin. Les SFD sont contrôlés par le MEF, la BCEAO et par la Commission Bancaire de l'UMOA.

B. Services offerts par les SFD.....

- L'épargne et le crédit constituent leurs principaux services ;
- Les SFD offrent également les services d'engagement par signature;
- Les SFD sont vos partenaires privilégiés en matière de services financiers ;
- Un SFD est un conseiller financier idéal pour toutes les couches de la société, notamment les populations démunies ;
- Les SFD sont utiles dans le renforcement de vos activités et le succès de vos projets.

COMPORTEMENTS ATTENDUS DES BÉNÉFICIAIRES ET CLIENTS DES SFD

A. Epargne.....

- Garder toujours à l'esprit qu'il est possible de faire face à des imprévus dans la vie ;
- Penser alors à mettre de l'argent de côté, idéalement auprès d'un SFD pour financer non seulement vos projets, mais aussi pour faire face aux imprévus ;
- Etre rassuré que l'argent épargné auprès d'un SFD est en sécurité et produit généralement des intérêts qui peuvent donc augmenter vos avoirs ;
- Savoir que votre épargne auprès d'un SFD peut vous permettre d'accéder à des crédits de montants supérieurs ;

- Savoir que votre livret d'épargne, carte de tontine doivent être gardés par devers vous ; ils ne doivent pas être laissés dans les mains des agents d'un SFD ;
- Savoir qu'épargner augmente la confiance que le SFD place en vous et constitue un atout pour le financement de vos activités ;
- Etre rassuré qu'épargner auprès d'un SFD, c'est aussi planifier l'avenir de votre famille.

B. Crédit.....

- Avant de faire une demande de crédit, vous assurer que vous avez une capacité d'emprunt sans risque de surendettement ;
- Etre honnête avec votre SFD, pour qu'il puisse vous aider à trouver le produit le mieux adapté à vos besoins ;
- Bien connaître les coûts et les conditions d'accès et bien analyser avant de faire le choix d'un produit de crédit ;
- Bien réfléchir et planifier la façon dont vous allez gérer votre argent et vos activités pour un remboursement conforme à votre échéancier avant de vous engager à un prêt ;
- Savoir que vos contrats de prêt, échéanciers de remboursement ne doivent pas être laissés dans les mains des agents des SFD ;
- Conserver les documents issus des relations avec votre SFD pour faciliter le règlement des incompréhensions éventuelles ;
- Rembourser votre prêt à temps ;
- Maintenir un contact permanent avec votre SFD même en cas de difficulté éventuelle de remboursement ;
- Savoir que votre remboursement permet l'octroi de crédits à d'autres clients ;
- Prévoir avant de réaliser ;
- Négocier tant que possible avant d'acheter.

DROIT DE RECOURS

- Savoir que vous avez un droit de recours et informer souvent votre SFD de vos éventuelles insatisfactions, les solutions vous y seront apportées ;
- Savoir que vous pouvez saisir l'APSFD ou le Ministère des Finances en cas de non prise en compte de vos plaintes par votre SFD.

Ceci est un message de l'APSFD-Bénin (Consortium Alafia)

Mot du Directeur Général de l'ADEJ



Kingnidé Paulin AKPONNA, Directeur Général de l'ADEJ

Le chômage des jeunes est l'un des grands défis sociaux et économiques de cette décennie, en Afrique comme dans le reste du monde. L'entrepreneuriat apparaît aujourd'hui comme la solution universelle pour stimuler la création d'emplois et aider les jeunes à sortir du chômage.

Dans ce cadre, des politiques sont mises en place par de nombreux gouvernements. A titre d'exemples, en Afrique, le Rwanda avec le Programme pour les compétences, l'employabilité et l'entrepreneuriat et le Sénégal avec la Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes ; en Europe, la France avec le programme Défi jeunes ; en Amérique, les Etats-Unis avec le projet Gate. C'est aussi le cas du Bénin avec le Fonds national de promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes (FNPEEJ) dont j'ai l'honneur de vous présenter la réforme ce jour, au nom du ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, à travers le nouveau modèle stratégique proposé et son dispositif opérationnel.

Basé sur la stratégie du faire-faire généralisé, le nouveau modèle stratégique, qui se fonde sur l'option prise par

le Gouvernement de s'engager pour le développement de l'entrepreneuriat de croissance aux fins d'apporter une solution à la préoccupation que constitue l'emploi des jeunes, envisage la transformation du FNPEEJ en agence de développement de l'entrepreneuriat des jeunes (ADEJ), une structure spécialisée plus dynamique et professionnelle comme une agence autonome d'exécution.

Le dispositif opérationnel quant à lui, largement inspiré du modèle chinois, vise à atteindre la performance dans les interventions de la structure publique en synergie avec les autres acteurs de l'écosystème du développement et de la promotion de l'entrepreneuriat au Bénin. L'ADEJ apparaît donc comme un véritable levier de développement économique et social à travers la promotion des petites et moyennes entreprises capables de créer de la valeur et d'offrir des opportunités d'emploi durable pour les jeunes.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Le Directeur Général
Kingnidé Paulin AKPONNA
Expert-comptable Diplômé

K. Augustin NOUKOUMONKE
Directeur de la formalisation des projets
et de la facilitation à l'accès au financement

« L'ADEJ est appelée à jouer un rôle de premier plan »

Fidèle à sa logique permanente d'efficacité et de résultats insufflés à tous les secteurs d'activités, l'Etat béninois a créé par décret N°2020-242 en date du 15 avril 2020, l'agence pour le développement de l'entrepreneuriat des jeunes (ADEJ) sur les cendres du fonds national de promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes (FNPEEJ). L'ADEJ se veut un nouveau mécanisme de l'Etat au service de l'entrepreneuriat des jeunes. Dans l'entretien qu'il a accordé au Magazine de la Microfinance, le directeur chargé de la formalisation des projets et de la facilitation d'accès au financement, K. Augustin NOUKOUMONKE, indique les changements intervenus et le dispositif mis en place pour mieux servir les jeunes.



Magazine de la Microfinance : monsieur le directeur, il y a plus d'un an que les citoyens béninois sont informés de la création d'un nouveau mécanisme en remplacement du FNPEEJ. Pouvez-vous nous parler des contraintes ayant amené l'Etat à prendre une telle décision ?

Plus de dix ans après sa création, le FNPEEJ n'a pas pu atteindre ses objectifs en raison de dysfonctionnements et de difficultés structurels majeurs. Un diagnostic a été fait pour y remédier. Il est ressorti de ce diagnostic, « la nécessité d'établir une nouvelle orientation ainsi qu'un dispositif opérationnel, compatible avec le programme d'actions du gouvernement ».

Quelle différence fondamentale y a-t-il entre l'ADEJ et le FNPEEJ ?

La différence entre les deux institutions se situe à plusieurs niveaux. Nous pouvons citer entre autres, leurs cibles respectives et le contenu de leurs offres de services.

Pour ce qui est de la cible, l'offre de service de l'ADEJ s'adresse essentiellement aux jeunes diplômés porteurs d'idées de projets et aux entreprises en phase de relance de leurs activités, tandis que l'offre de service du FNPEEJ s'adresse aux jeunes porteurs de plans d'affaires.

Pour ce qui est du contenu de l'offre de service, l'ADEJ s'occupe à travailler le profil de risque du porteur de projet et offrir des conditions de confort acceptables aux partenaires financiers que sont les SFD et les banques, tandis que le FNPEEJ utilisait les ressources publiques pour financer directement les plans d'affaires des jeunes, sans trop s'attarder sur leur profil de risque.

Quel est le dispositif stratégique, technique et organisationnel en place pour atteindre les objectifs ?

Le modèle stratégique, le dispositif opérationnel et la structuration organisationnelle mis en place par

l'ADEJ pour atteindre les objectifs peuvent être résumés ainsi qu'il suit:

Le Modèle stratégique de l'ADEJ est un document d'orientation à court, moyen et long termes décliné en six axes stratégiques, avec l'élargissement de son champ d'action aux secteurs prioritaires comme l'agrobusiness, l'économie numérique, le tourisme, l'écotourisme et l'énergie. Tel que contenu dans les orientations nationales, le nouveau modèle stratégique prévoit, à court terme (courant 2020), la « transformation du FNPEEJ en agence de développement de l'entrepreneuriat des jeunes », qui sera un véritable levier de développement économique et social, avec une revue de ses dispositifs juridique et d'intervention. Cette transformation permettra, à moyen terme (horizon 2023), « d'atteindre la maturation et la performance dans la réalisation de sa mission »,

qui sera celle de contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat de croissance à travers la constitution de pépinières de petites et moyennes entreprises capables de créer de la valeur et d'offrir des opportunités d'emploi durable.

Le nouveau dispositif opérationnel comprend un processus dynamique qui part de la sensibilisation, à travers un processus de pré-idéation jusqu'à la facilitation d'accès au marché en passant par l'accompagnement en vue de la mise à niveau du porteur de projet ou de l'entreprise bénéficiaire de la prestation de l'ADEJ et la facilitation d'accès au financement. Le dispositif opérationnel est un outil de mise en œuvre des projets d'appui à l'entrepreneuriat de jeunes qui est basé sur le principe du « faire-faire généralisé » qui consiste en l'utilisation des prestations de partenaires qualifiés, capables d'appuyer efficacement les bénéficiaires aux différentes phases de l'évolution de leurs entreprises. L'ADEJ joue dans ce dispositif, un rôle de gestion des relations d'agence et de suivi évaluation. L'un des points forts de ce dispositif opérationnel est la parfaite synergie qu'il crée et entretient avec les différents acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

La structuration organisationnelle s'inspire des attributions de l'ADEJ et vise la mise en place d'une organisation à même de permettre à l'agence de remplir convenablement sa mission. Elle est essentiellement constituée de deux directions opérationnelles à savoir la direction de la formation, de la promotion et du développement des entrepreneurs (DFPDE) et la direction de la formalisation des projets et de la facilitation d'accès au financement (DFPFAF) et de deux directions supports à savoir, la direction administrative et financière (DAF) et la direction de l'audit interne et du contrôle de gestion et deux cellules à savoir la cellule de la



stratégie et de l'évaluation des parties prenantes (CSEPP) et la cellule de communication (CCOM).

Les cibles et potentiels bénéficiaires des interventions de l'ADEJ peuvent s'attendre à quoi en termes de nouveaux services ?

L'offre de services de l'ADEJ est de trois ordres et concerne les différentes phases du dispositif opérationnel de l'agence. Elle s'adresse aussi bien aux jeunes porteurs d'idées de projets qu'aux entreprises déjà existantes.

La phase pré-financement concerne les jeunes potentiels entrepreneurs porteurs d'idées de projets. Cette phase vise à travailler le profil de risque du porteur de projets en s'assurant qu'il dispose des connaissances techniques et managériales en adéquation avec ses ambitions entrepreneuriales. L'accès au financement pour les différentes catégories de bénéficiaires n'est plus directement mis en œuvre avec les ressources

publiques. Nous le faisons avec des partenaires privés que sont les banques commerciales et les systèmes financiers décentralisés (SFD) et nous travaillons à les conforter, par l'activation à leur profit d'outils innovants tels que les lignes de garantie de prêts, la bonification des taux d'intérêts et la souscription d'assurance risque de perte d'exploitation, etc.

L'autre nouveauté, c'est la présence des mentors et autres partenaires métiers dans le suivi post-financement des activités des entreprises des jeunes. En effet, l'absence de suivi des bénéficiaires a été l'une des faiblesses majeures révélées au diagnostic du FNPEEJ. Le suivi individualisé des bénéficiaires permettra de s'assurer que les entreprises progressent vers l'objectif de croissance qui va marquer la fin des interventions de l'ADEJ à leur endroit et leur transfert dans le portefeuille d'autres acteurs de l'écosystème.

Comment se fait la sélection des bénéficiaires ?

La sélection des bénéficiaires des programmes d'appui à l'entrepreneuriat mis en œuvre par l'ADEJ se fait en deux phases. Dans une première phase, les postulants s'inscrivent sur une plateforme virtuelle accessible via le lien www.pepinierpme.adej.bj. Dans la deuxième phase, un comité interne appuyé par des personnes ressources sectorielles, évalue et sélectionne les idées de projets pour bénéficier de l'accompagnement de l'ADEJ.

L'ADEJ apparaît comme une jeune structure certes mais qui a certainement quelques acquis. Quels sont les résultats déjà enregistrés ?

Effectivement, au moment où nous mettons sous presse, l'ADEJ a juste 14 mois de vie. Mais elle est comme un bébé qui est né avec des dents, au regard des années d'expériences qu'elle capitalise dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Au cours des 14 mois, nous avons travaillé à mettre en place les outils devant nous permettre de gérer autrement. Il s'agit notamment : du guide d'application du dispositif opérationnel de l'ADEJ, du référentiel d'évaluation capacitaire des partenaires, du référentiel d'évaluation des performances des partenaires, de la mise en place d'une plateforme web où les jeunes peuvent inscrire leurs idées de projets et se faire sélectionner pour bénéficier des prestations de l'agence, etc.

Depuis 2020, nous accompagnons le laboratoire finances entrepreneuriat et comptabilité de la faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi dans la mise en œuvre du projet de formation sud entrepreneuriat/intrapreneuriat Burkina-Faso Bénin (PFSEI).

Le PFSEI est un projet de coopération inter universitaire qui regroupe l'Université Libre de Belgique, l'Université de Liège (Belgique), l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) et l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin). Son objectif est de passer par la formation pour renforcer le secteur privé et promouvoir la création d'entreprises par et pour les diplômé(e)s de l'enseignement supérieur. Cette collaboration constitue pour l'ADEJ une expérience pilote pour mettre en œuvre son dispositif opérationnel.

A vous entendre, l'Etat a bien fait de changer le FNPEEJ en ADEJ. Quelles sont les perspectives soutenant ce choix de l'Etat ?

En fait, il ne s'agit pas d'un changement mais plutôt d'une transformation méthodique qui s'est appuyée sur

un diagnostic approfondi avec des réponses techniques appropriées aux difficultés identifiées. Ainsi, l'ADEJ apparaît comme une réponse du Gouvernement aux préoccupations des acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Au regard de la vision du Gouvernement qui met le développement des entreprises au cœur de la politique de lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, l'ADEJ est appelée à jouer un rôle de premier plan pour concrétiser cette vision du Gouvernement en ce qui concerne les jeunes potentiels entrepreneurs et les PME qui est clairement retracée dans la mission de l'ADEJ qui est de « Contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat de croissance à travers la constitution de pépinières de petites et moyennes entreprises capables de créer de la valeur et d'offrir des opportunités d'emploi durable ».

Votre mot de fin pour rassurer les jeunes en matière d'emploi au Bénin

Je voudrais remercier le directeur général de l'ADEJ, Kingnidé Paulin AKPONNA dont le leadership et l'expertise ont contribué largement au succès de cette réforme. Je voudrais exhorter les jeunes porteurs d'idées de projets à se rapprocher de l'ADEJ qui est l'interlocuteur mis en place par le Gouvernement pour les accompagner à donner vie à leurs projets de création d'entreprises.



Mise en place de la CIC

Pour une meilleure gestion du risque crédit

Pour apporter sa contribution aux Sfd dans la gestion du risque de crédit et faciliter par ricochet une plus grande satisfaction des clients, l'Apsfd-Bénin (Consortium Alafia) a élaboré l'outil dénommé "Centrale des informations sur le crédit (Cic)", une plateforme web légère de centralisation des données sur les emprunteurs des Sfd en retard de paiement de plus de 30 jours.

Les institutions financières gèrent dans le cadre de leurs opérations, plusieurs risques parmi lesquels figure le risque de crédit qui affecte la rentabilité des opérations effectuées. La maîtrise de ce type de risque est au cœur du métier des institutions financières qui disposent en conséquence d'outils.

La survenance du risque de crédit qui occasionne une perte financière pour les institutions résulte du défaut de remboursement par un emprunteur de sa dette aux échéances prévues. L'appréciation de la capacité de remboursement du crédit par le client est une



étape cruciale dans le processus de gestion d'un dossier de crédit ; laquelle appréciation est facilitée par des instances dont le fonctionnement se résume à la collecte de données disponibles sur les antécédents de crédit ou de paiement d'un emprunteur, au traitement et au stockage des données collectées et à la diffusion de l'information sur la solvabilité des emprunteurs auprès des institutions financières en général.

Pour aider les Sfd à mieux gérer ce risque et faciliter une plus grande satisfaction des clients en matière de crédit, l'Apsfd-Bénin a mis en place la centrale des informations sur le crédit (Cic). Il s'agit d'une plateforme web de centralisation des données sur les emprunteurs des Sfd en retard de paiement de plus de 30 jours. Elle est ouverte à l'ensemble des Sfd membres de l'association professionnelle à la seule condition de produire les données requises, conformément au canevas de collecte. Les données collectées sont relatives à l'identité

du client d'une part, (nom, prénoms, situation géographique, contact téléphonique, etc.) et au crédit obtenu d'autre part (montant en impayé, date de déblocage, secteur d'activité financé, etc).

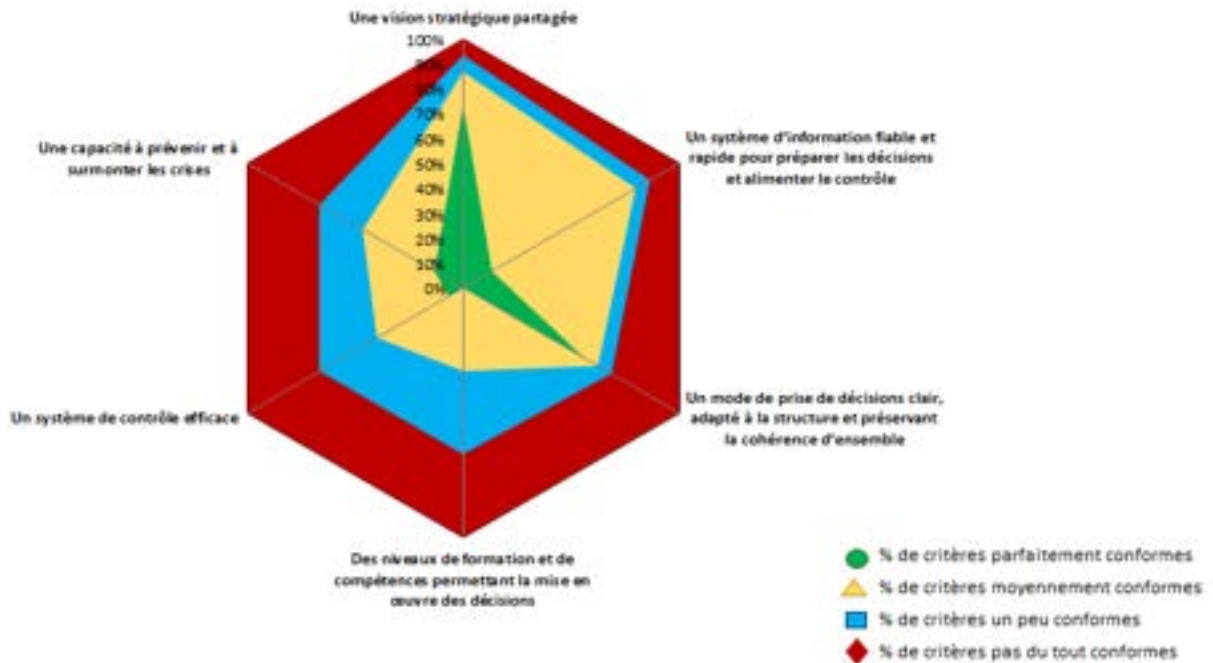
La gestion décentralisée de cette plateforme permet aux Sfd de jouir d'une autonomie dans la participation à l'échange de données. En effet, un compte unique créé par le Consortium Alafia pour chaque Sfd permet aux institutions de gérer leurs chargements de données sur la plateforme Cic et aux agents habilités d'effectuer des recherches lors de l'analyse des demandes de crédit. Toutefois, des mesures sont prises afin de discipliner les institutions qui ne respecteraient pas les clauses contractuelles de l'abonnement à la Cic. L'une de ces mesures est relative à l'impossibilité pour un Sfd d'effectuer des recherches sur la plateforme lorsque les données actualisées sur ses clients n'ont pas été chargées dans les délais requis sur la plateforme.



Diagnostic de la gouvernance dans les Sfd

L'Apsfd-Bénin dote ses membres d'un nouvel outil d'évaluation

L'Apsfd-Bénin (Consortium Alafia) a élaboré un outil de diagnostic du système de gouvernance au profit de ses membres. Cet outil a été présenté lors d'un atelier et mis à la disposition des Sfd pour l'auto-évaluation de leur système de gouvernance.



La gouvernance d'une structure de microfinance est basée sur sa structure de propriété et regroupe l'ensemble des mécanismes par lesquels les élus et salariés définissent et poursuivent la mission de l'institution et assurent la pérennité en s'adaptant à l'environnement, en prévenant et surmontant les crises.

Tenant compte du rôle prépondérant de la gouvernance dans la pérennisation des activités de la microfinance, le Consortium Alafia a élaboré un outil de diagnostic du système de gouvernance qui a été présenté aux membres.

Cet outil a été développé pour permettre aux Sfd d'effectuer le diagnostic de leur gouvernance et d'élaborer un plan d'amélioration. Il permet d'évaluer son positionnement sur une grille de six axes que sont : une vision stratégique partagée ; un système d'information fiable et rapide pour préparer les décisions et alimenter le contrôle ; un mode de prise de décision clair adapté à la structure et préservant la cohérence d'ensemble ; des niveaux de formation et de compétence permettant la mise en œuvre des décisions ; un système de contrôle efficace ; et une capacité à prévenir et à surmonter les crises. Il comporte

30 critères et 93 indicateurs.

L'outil peut être utilisé par toutes personnes souhaitant évaluer le système de gouvernance d'une structure de microfinance. Cet outil a été élaboré pour les institutions de microfinance afin de les aider à identifier les forces et faiblesses de la gouvernance au sein de leur structure. Il permet de fixer des objectifs pour la mise en place d'une bonne gouvernance. Il aide à situer les responsabilités de chaque acteur. Cet outil peut être aussi utilisé par les bailleurs de fonds, les évaluateurs ou les consultants externes.

AME-L, la plateforme des formations à distance en microfinance

La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 a modifié les habitudes en matière d'interactions et a accéléré la mise en place des plateformes de visioconférence et de formation en ligne très peu utilisées dans un passé récent dans l'industrie de formation et de réunions interpersonnelles.

C'est ainsi que l'initiative de mise en place d'un programme de formation à distance pour le secteur de la microfinance au Bénin et dans la sous-région fait son bonhomme de chemin et devient de plus en plus une réalité. Alafia Microfinance E-learning (AME-L) ou Cours à distance en microfinance dans sa dénomination française, programme de formation en cours de finalisation par l'Apsfd-Bénin et le projet Adapami (AMC/DID) est une première dans le secteur de la microfinance au Bénin. Il est imaginé et réalisé autour des thèmes clés de gestion en microfinance et est destiné aux cadres opérationnels des IMF, notamment les cadres de conception ou cadres supérieurs à travers deux niveaux définissant la cible.

Le niveau I regroupe les agents de crédit, les collecteurs d'épargne, les caissiers, les superviseurs de crédit, etc. Les étudiants ou personnes désirant s'intégrer au secteur de la microfinance pourraient aussi



être intéressés à suivre ce premier parcours d'apprentissage. Quant au niveau II, il regroupe les chefs départements, les chefs service, chefs d'agence œuvrant au sein du système d'exploitation. Il s'agit essentiellement des cadres supérieurs. La nouveauté de ce programme est qu'il met un accent particulier sur les mécanismes d'appui aux apprenants appelé le tutorat. Ces mécanismes reposent surtout sur des rencontres en sous-groupes tant au niveau I qu'au niveau II. Ces activités permettent de conserver un lien avec le tuteur, mais aussi avec d'autres praticiens de la microfinance. Les interactions

sociales sont importantes pour apprendre les uns des autres, mais aussi maintenir une certaine vie sociale afin de réduire le sentiment d'isolement dans la réalisation des activités d'apprentissage. Pour l'Apsfd-Bénin, il s'agit d'un programme complémentaire au programme de formation présente avec pour objectif, de capter ou d'intégrer le marché sous-régional pour son extension. De plus en plus, les choses se précisent et la phase pilote du niveau I du programme sera lancée très bientôt pour le bonheur des acteurs du secteur de la microfinance tant au niveau national qu'international.



Alafia Microfinance E-learning
AME-L •• Cours à distance en microfinance

Performances du secteur à fin décembre 2020

Dakar, le 15 avril 2021

Principaux indicateurs des SFD de l'UMOA au 31/12/2020

Pays	Nombre total de SFD**	Nombre de SFD de l'échantillon	Nombre de points de services de l'échantillon	Nombre de membres / clients de l'échantillon	Montants des dépôts (en millions FCFA)	Encours des crédits (en millions FCFA) de l'échantillon	Montants des créances en souffrance (en millions FCFA) de l'échantillon	Taux de dégradation du portefeuille
BENIN	60	19	491	2,612,690	132,623	165,007	11,188	6.8%
BURKINA	79	32	597	1,387,363	268,885	192,065	11,962	6.2%
COTE D'IVOIRE	46	20	352	2,548,978	353,340	365,557	23,006	6.3%
GUINEE-BISSAU	6	6	6	10,685	88	70	46	66.1%
MALI	86	22	768	1,251,803	111,381	141,013	8,904	6.3%
NIGER	39	11	114	294,049	24,099	21,409	10,454	48.8%
SENEGAL	128	10	594	3,136,000	365,398	433,111	40,296	9.3%
TOGO	77	53	518	3,113,723	229,621	177,731	14,678	8.3%
TOTAL SFD	521							
TOTAL ECHANTILLON*		173	3,440	14,355,291	1,485,434	1,495,961	120,535	8.1%
ESTIMATION DU SECTEUR (sur la base de l'échantillon)			4,299	15,949,136	1,650,473	1,662,171	133,923	8.06%

* L'échantillon est constitué de 173 SFD représentant environ 90% du secteur

** Non compris les caisses affiliées aux réseaux

Le montant des dépôts représente 5,1% des dépôts détenus par les établissements de crédit de l'Union.
L'encours des crédits représente 6,8% des crédits accordés par les établissements de crédit de l'Union.

Le Directeur des Activités Bancaires
et des Financements Alternatifs

Charlie DINGUI

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3106 - Dakar - Sénégal

Tel: (221) 33 839 05 00 / Fax: (221) 33 823 93 35
courrier@bceao.int - www.bceao.int



COOPEC-AD/BENIN : Une référence en matière de finance inclusive responsable au Bénin



La Coopérative d'Épargne et de Crédit des Assemblées de Dieu du Bénin (COOPEC – AD/BENIN) est un Sfd issu des mutations du volet de microfinance de BUPDOS-ONG de l'Église des Assemblées de Dieu du Bénin. En effet, BUPDOS-ONG, dans le souci d'accompagner ses apprenants à développer leurs différentes activités, a initié le volet microfinance auquel fut attribuée l'appellation « BUPDOS MICROFINANCE » (BMF) le 19 Juillet 2008 par les membres réunis en assemblée générale constitutive.

Par suite des exigences liées à l'obtention de l'agrément pour l'exercice de l'activité, ils ont procédé à l'adoption en mai 2010 par l'assemblée générale extraordinaire la dénomination « COOPEC-AD/BENIN (Coopérative d'Épargne et de Crédit des Assemblées de Dieu du Bénin).

La COOPEC-AD/BENIN a obtenu son agrément en 2016, conformément à l'arrêté n° 3830/MEF/DC/DG-ANSSFD/DGA/DAR/SA/064 SGG16 du 23 novembre 2016 et est inscrite dès lors sur le registre des systèmes financiers décentralisés sous le numéro : A.15.0105.A. Elle exerce actuellement ses activités à travers ses démembrements que sont les agences. Ces dernières assurent les opérations courantes de l'institution mais n'ont pas de personnalité juridique. Elles sont aujourd'hui

au nombre de huit situées dans les zones à savoir : Godomey, Aïbatin II, Comé, Cococodji, Porto-Novo, Parakou, Bohicon, et Glazoué qui est la dernière agence ouverte en septembre 2020.

La COOPEC-AD/BENIN dispose d'une gamme variée de produits de crédits dont les taux d'intérêts varient entre 1,5% et 1,75 dégressif le mois et on distingue :

- Tout petit crédit aux personnes à faibles revenus (tpcprf)
- Les crédits à l'agriculture, à l'élevage et la pêche (caep)
- Les crédits d'achat de produits et leur stockage (caps)
- Crédit sur bon de commande et de préfinancement de marché (cbcpfm)
- Crédit aux micro-entrepreneurs (cme)
- Le crédit avance sur tontine (cat)
- Crédit aux groupements (cg)

- Crédit aux salariés (csal)

La COOPEC-AD/BENIN sécurise l'épargne de ses membres sous forme de :

- Dépôts à Vue (DAV) : Compte non rémunéré et sur lequel il est prélevé annuellement des frais de tenue de compte mensuelle qui s'élèvent à 200 F CFA pour les personnes physiques et de 300 F CFA pour les personnes morales ;
- L'Épargne sur Livret (EL) : compte rémunéré au taux annuel de 2% sans déduction d'impôt sur l'épargne restée stable (minimum imposable du trimestre est égale à 100 000 FCFA) ;
- Épargne bloquée (EB) ;
- Les Dépôts à Terme (DAT) ;
- La Tontine individuelle.

Avantages et atouts pour les membres/bénéficiaires ou clients

La COOPEC-AD/BENIN fait preuve de transparence dans les relations avec la clientèle et elle donne une sécurité à l'épargne des clients. L'acquisition de parts sociales vous donne le droit de membre permettant de participer aux assemblées générales et une possibilité d'être parmi les responsables d'organes. Les parts sociales sont rémunérées selon une clé de répartition fixée par les statuts de l'institution.



Une cliente financée par la COOPEC-AD/BENIN



Un client ébéniste financé par la COOPEC-AD/BENIN



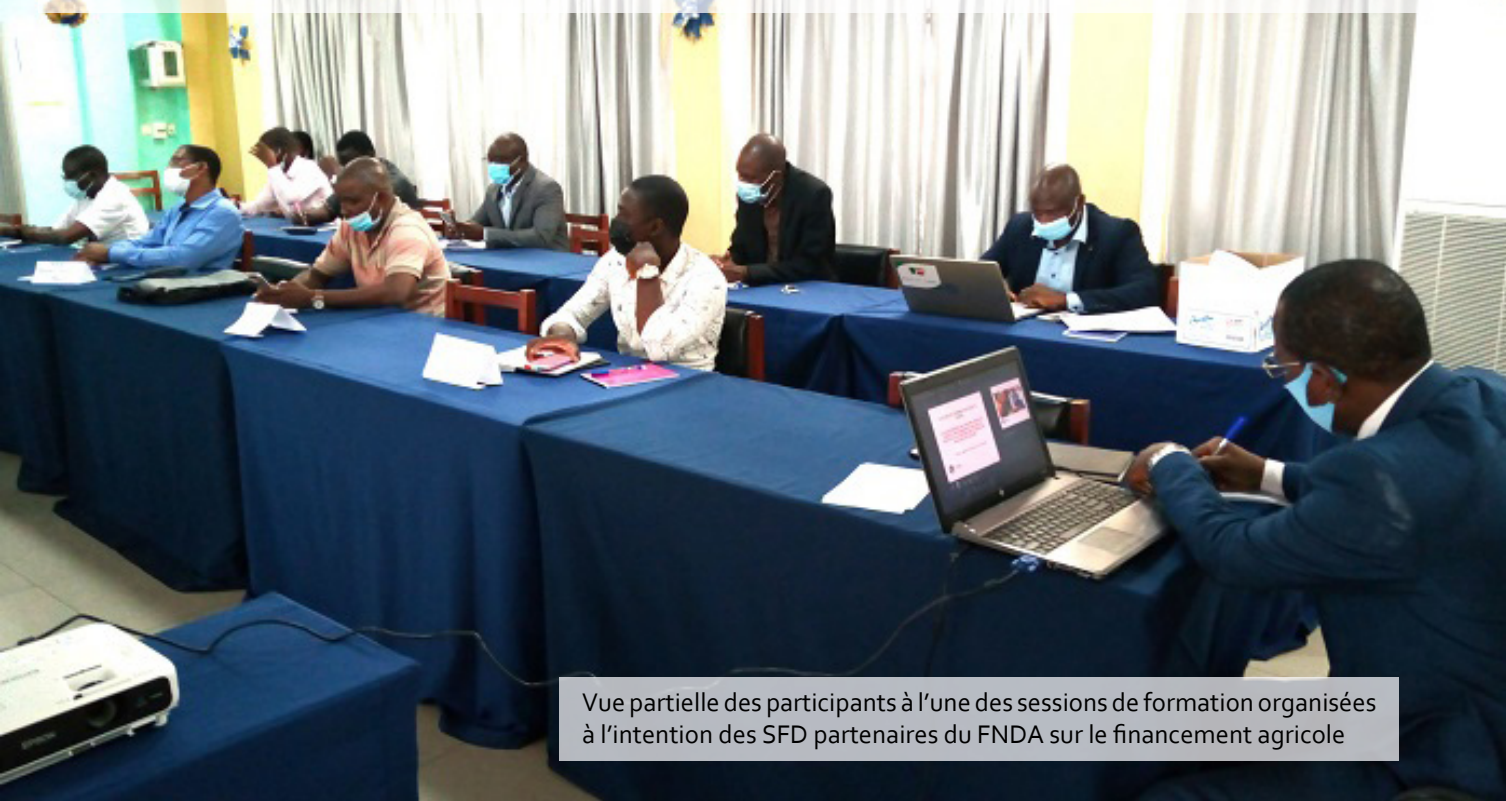
Une cliente, revendeuse de divers

Situation géographique du siège social

Godomey-Togoudo, Maison CHATIGRE Julie, rue du restaurant Manhattan City, en quittant le carrefour IITA pour Tankpè à 100 mètres environs de l'Eglise Evangélique des Assemblées de Dieu Temple Universitaire ; 02 BP 408 Cotonou. Tél. (229) 95.28.20.81 / 94.01.78.36
Email: coopecad.benin@gmail.com/contact@coopecadbenin.bj ; Site web : www.coopecadbenin.bj

Agences		
Communes	Localités/indications	Contacts
Abomey-Calavi (Direction Générale + deux agences)	Godomey Togoudo non loin du siège national de l'Eglise Evangélique des Assemblées de Dieu du Bénin (Direction Générale plus l'Agence Principale)	Tél : 94 01 78 36 / 95 28 20 81 / 95 59 36 48
	Cococodji ; en face de la gare de routière de Cococodji à côté de la pharmacie Magnificat (Agence)	Tél : 65 45 75 00
Cotonou (Agence)	AÏBATIN II ; A Missité à côté de l'école de formation VIDEO LEADER presque en face de la station MRS de Gbèdègbé	Tél : 94 01 78 37
Comè (Agence)	Sur la voie d'Akodéha à environ 200 mètres avant l'hôpital de zone en quittant le marché de Comè.	Tél : 94 01 78 38 / 65 90 80 58
Porto-Novo (Agence)	Akonaboè ; Non loin du palais des glaces à Akonaboè en face de la rue TALON.	Tél : 63 07 23 33
Parakou (Agence)	Tranza ; A côté de TP à 100 mètres de la route inter- Etats.	Tél : 64 07 26 74
Bohicon (Agence)	Zakpo-Ahito : Rue menant à l'entrée principale de la gare routière, ancien immeuble de MAHUNA en face de la quincaillerie DAVAKAN	Tél : 99 78 07 81
Glazoué (Agence)	Affecia ; Rue Golgotha au bord de l'axe Glazoue-Savalou	Tél : 94 30 57 22

Des Sfd outillés sur le financement agricole grâce au Paddsa



Vue partielle des participants à l'une des sessions de formation organisées à l'intention des SFD partenaires du FNDA sur le financement agricole

Promouvoir l'investissement privé dans le secteur agricole, telle est la mission du Fonds national de développement agricole (Fnda) qui a initié un programme de formation au profit des systèmes financiers décentralisés (Sfd). Ce programme de formation vise à permettre à une quinzaine de Sfd partenaires d'être davantage outillés en matière de financement agricole.

L'Union Européenne (UE), à travers le programme d'appui au développement durable du secteur agricole (Paddsa), a accompagné l'Apsfd-Bénin pour l'actualisation de plusieurs modules de formation relatifs au financement agricole et à l'organisation des sessions de formation. Ce programme d'appui à la réforme sectorielle du secteur agricole est prévu pour une durée de cinq ans (2017-2021). Il apportera un appui budgétaire (55 000 000 Euros) à la mise en œuvre de la réforme du secteur agricole et des politiques sectorielles associées.

Démarrée le 22 mars 2021 à Cotonou, la première session de formation a été lancée par le président du Conseil d'administration de l'Apsfd, Clément Yadonta.

Dans son allocution, il a mis l'accent sur l'importance de la formation pour la professionnalisation des acteurs dans le financement agricole. Ce premier thème de la série a porté sur les « opportunités des marchés dans les pôles de développement agricole et la conception des produits de financement agricole ». Il vise entre autres objectifs, à maîtriser les mécanismes de financement de chaînes de valeur, connaître les opportunités des marchés dans les divers pôles, intégrer une approche de gestion de risques en matière de financement agricole. Le président a exhorté les participants à profiter de l'opportunité offerte par l'UE à travers le Paddsa et le Fnda. Au terme de la formation, a précisé Mapolin Houessou, régisseur de l'appui complémentaire centralisé

Paddsa-UE, « les apprenants devront être en mesure de décrire les tendances actuelles des marchés agricoles et de la finance agricole ». Il s'agit notamment des filières prioritaires dans les pôles de développement agricole, l'identification des faiblesses dans l'offre actuelle de financement agricole par rapport aux opportunités et menaces desdits marchés ainsi qu'aux besoins réels des principaux acteurs des filières concernées.

A l'ouverture de la formation, le directeur général du Fnda, Valère Houssou, a remercié tous les partenaires techniques et financiers du secteur agricole, notamment l'Union Européenne, qui n'ont cessé d'accompagner le Gouvernement dans la réalisation de son programme d'actions.

Très appréciées par les Sfd participants, les sessions de formation se poursuivent jusqu'à la fin du premier semestre 2021.



Siège du Fonds National de Développement Agricole à Cotonou



De g à d : Clément Yadonda, Président du Consortium Alafia, Valère Houssou, DG du FNDA et Mapolin Houessou, Régisseur du PADDSA

Le métier de responsable conformité dans un Sfd

La lutte contre la criminalité financière amène la plupart des gouvernements à exiger de leurs institutions financières, la mise en place des programmes de conformité contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Pour assurer la conformité, il est souvent nécessaire de nommer un responsable de la conformité en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Au Bénin, la fonction de responsable conformité, est rendue officielle par la promulgation de la Loi n° 2018-17 du 25 juillet 2018 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en République du Bénin, qui oblige les institutions financières dont les Sfd à nommer un responsable conformité.

Les missions d'un agent de conformité

Bien que tous les employés doivent connaître la politique de leur entreprise en matière de LBC/FT, l'agent de conformité est responsable de sa mise en œuvre au niveau institutionnel. Le principal objectif professionnel d'un responsable de la conformité est de se concentrer sur les systèmes et contrôles internes que son institution met en place pour l'aider à détecter, surveiller et signaler les activités de blanchiment d'argent et de financement de terrorisme aux autorités. Son travail consiste à s'assurer que l'institution n'est pas exposée à un risque criminel et qu'elle ne facilite pas involontairement la criminalité financière et le terrorisme. Bien entendu, les détails plus précis des responsabilités d'un agent de LBC/FT peuvent varier d'un pays à un autre et d'une entité à une autre.

De façon générale, les politiques et les stratégies de LBC/FT sont souvent reflétées dans l'ensemble des administrations et les fonctions pratiques d'un agent de conformité en matière de LBC/FT sont les suivantes : aider à l'élaboration, à la mise en œuvre et au maintien d'un programme de LBC/FT au sein de sa structure ; veiller au respect de la réglementation en vigueur en matière de LBC/FT et d'autres textes législatifs pertinents ; élaborer et tenir à jour un cadre d'évaluation des risques pour les produits et services, les clients et d'autres questions liées au blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; tenir et tenir à jour les dossiers des clients à risque élevé et signaler les activités suspectes aux autorités ; organiser et mettre en œuvre des inspections et des vérifications des points de service et formuler des recommandations en matière de conformité en fonction de leurs constatations ; organiser des séances d'information et de présentation de rapports à la direction générale sur les questions relatives aux politiques et procédures internes de conformité en matière de LBC/FT ; collaborer avec la Centif et la justice ; superviser et mettre en œuvre un programme de formation continue sur LBC/FT à l'intention des autres employés.



Les qualités d'un responsable de la conformité

Un agent de conformité doit posséder des connaissances et des compétences approfondies dans tous les domaines de la politique et des procédures financières, ainsi que dans les méthodes de la criminalité financière. Au moment de la nomination, il est essentiel que la direction générale choisisse un agent qui a non seulement la capacité et l'expertise nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses fonctions, mais qui a également des habilitations larges en matière d'accès aux données de l'institution.

Tenez compte du fardeau administratif auquel votre responsable de la conformité en matière de LBC/FT sera confronté au sein de l'institution et veillez à ce qu'il dispose du temps et des ressources nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions.

La conformité à LBC/FT est un domaine en constante évolution, de sorte que l'expertise de votre agent de conformité devrait refléter le climat réglementaire actuel.

Étant donné les fréquentes implications juridiques de la conformité à la LBC/FT, il est essentiel que votre agent de conformité détiennne suffisamment d'autorité pour s'assurer qu'il peut s'acquitter efficacement de son rôle et de ses responsabilités. Pour le cas du Bénin, l'agent de conformité est appelé à collaborer pour le compte de l'institution, avec des autorités nationales (Centif, Justice, etc.)

Appui de TechnoServe à la filière anacarde

Neuf Sfd partenaires de BeninCajù outillés

Le coton fait partie des neuf filières identifiées comme prioritaires par le Gouvernement béninois dans le cadre de la diversification agricole. Elle bénéficie de l'appui de certains partenaires dont TechnoServe qui met en œuvre le projet BeninCajù sur financement du Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

La filière anacarde a une bonne côte après le coton et positionne le Bénin parmi les 10 premiers producteurs de cajou sur le plan mondial. Cette filière suscite de l'intérêt des structures publiques et privées qui offrent les appuis indispensables pour son développement global.

Au Bénin, la filière anacarde nourrit environ 200.000 familles. Entre 140.000 et 150.000 tonnes de cajou ont été produites lors de la campagne de commercialisation 2019-2020. Le Gouvernement compte porter cette production à 300.000 tonnes dans les années à venir au regard des potentialités de la filière pour l'économie nationale. Cet intérêt porté par l'Etat est également noté chez d'autres acteurs notamment TechnoServe qui met en œuvre le projet BeninCajù sur financement du département de l'Agriculture des Etats-Unis (Usda). Les interventions de BeninCajù répondent aux besoins des producteurs et transformateurs en termes de renforcement de capacités pour une meilleure gestion agricole et post-récolte, de construction d'infrastructures, de développement de marché au profit du secteur de la transformation de la noix et la pomme de cajou et d'amélioration de l'accès au financement des acteurs de la filière.

L'accès au financement, un des volets de BeninCajù a toute son importance au regard du besoin crucial de financement des acteurs du secteur de la noix de cajou. En effet, le financement est identifié comme l'une des principales contraintes au développement de l'agriculture. Ce financement est assuré par les institutions financières en général et les Sfd en particulier sans oublier les projets et programmes qui accompagnent le secteur sur la base de ressources mobilisées hors des frontières béninoises.

Cependant, le financement des acteurs de la



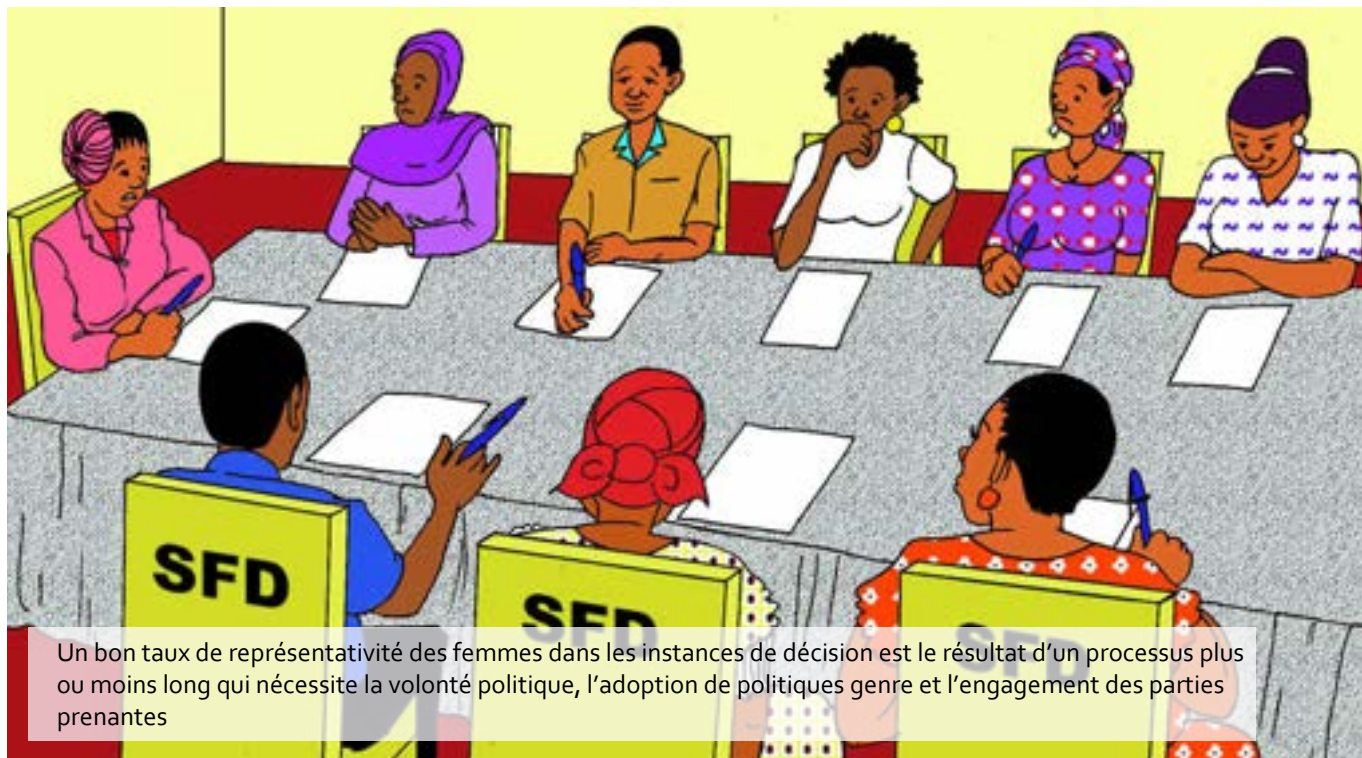
filière est en proie à des difficultés ayant pour causes, la méconnaissance par les Sfd du potentiel de clientèle disponible dans les zones de production du cajou, l'inadéquation entre les produits et services financiers offerts par les Sfd et les besoins des acteurs du secteur de la noix de cajou, la méconnaissance par les acteurs de la filière d'anacarde de l'organisation et du fonctionnement de la microfinance.

Face à ces difficultés et dans le but d'établir une relation fructueuse entre acteurs de la filière anacarde et les institutions financières, TechnoServe a conclu un partenariat gagnant-gagnant avec les systèmes financiers décentralisés (Sfd) à travers leur association professionnelle qu'est le Consortium Alafia.

A travers un processus d'identification des Sfd intéressés par le financement de l'anacarde basé sur des critères définis, neuf Sfd partenaires de BeninCajù ont été appuyés sur le financement de l'anacarde. Il s'agit de : Unacrep, Africa Finances, Cpec, Sia N'son Microfinance, Cesca, Mdb, Le Mutualiste, Cfad Bénin et Padme. Les principaux aspects couverts par le programme de formation au profit des agents ciblés et ayant les profils d'agent de crédit, responsable d'exploitation et chef d'agence sont liés aux spécificités de la filière anacarde, aux risques inhérents à la chaîne de valeur agricole de la filière, à la technique de montage, d'analyse et de suivi de dossier de crédit anacarde sans occulter la conception de produits financiers adaptés aux acteurs du secteur du cajou.

Boîtes à images du Consortium Alafia

Un outil de sensibilisation sur l'égalité femme homme en microfinance



Un bon taux de représentativité des femmes dans les instances de décision est le résultat d'un processus plus ou moins long qui nécessite la volonté politique, l'adoption de politiques genre et l'engagement des parties prenantes

Dans le but de sensibiliser les acteurs de la microfinance, le Consortium Alafia a élaboré bon nombre de boîtes à images sur diverses thématiques. La dernière-née est relative à la dynamique égalité femme homme.

Les boîtes à images sont des outils de communication généralement élaborés par des spécialistes en graphisme ou en caricature, à la demande des entreprises et organisations, aux fins d'actions d'information, de formation ou de sensibilisation de public cible sur des thématiques et sujets définis. Plusieurs secteurs d'activités les utilisent de plus en plus dans le cadre de leurs activités.

S'agissant de celles élaborées par le Consortium Alafia, les thématiques abordées vont de l'éducation financière à la

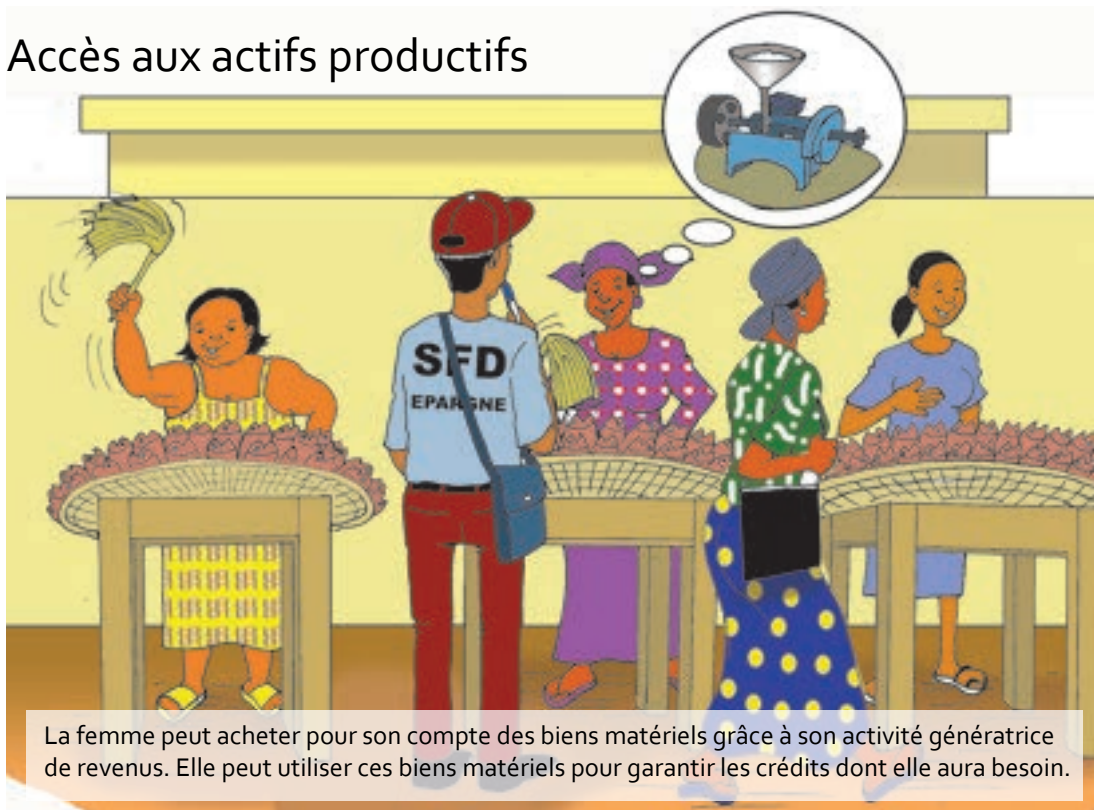
protection des clients et des Imf. La dernière-née du partenariat entre l'association professionnelle et le projet Appui au développement, à la professionnalisation et à l'assainissement de la microfinance au Bénin (Adapami) porte sur l'égalité femme homme ».

En effet, l'analyse comparative entre les sexes, réalisée en 2017 par le projet Adapami montre que le secteur de la microfinance est caractérisé par des rapports inégaux des hommes et des femmes. Cette situation est répertoriée en cinq dimensions que sont : l'accès aux ressources, à la connaissance, à l'emploi, au pouvoir

et aux actifs productifs.

La boîte à images Efh se veut un guide pour les actions de sensibilisation des acteurs des Sfd. Elle est un carnet de 20 images, à raison de quatre images par dimension, accompagnées de descriptif servant à présenter la situation de la femme en matière d'accès aux ressources, aux actifs productifs, à la connaissance, à l'emploi et au pouvoir. En outre, les images de la boîte mettent en évidence les liens de cause à effet pour mieux faire comprendre aux acteurs sensibilisés les situations décrites.

Accès aux actifs productifs



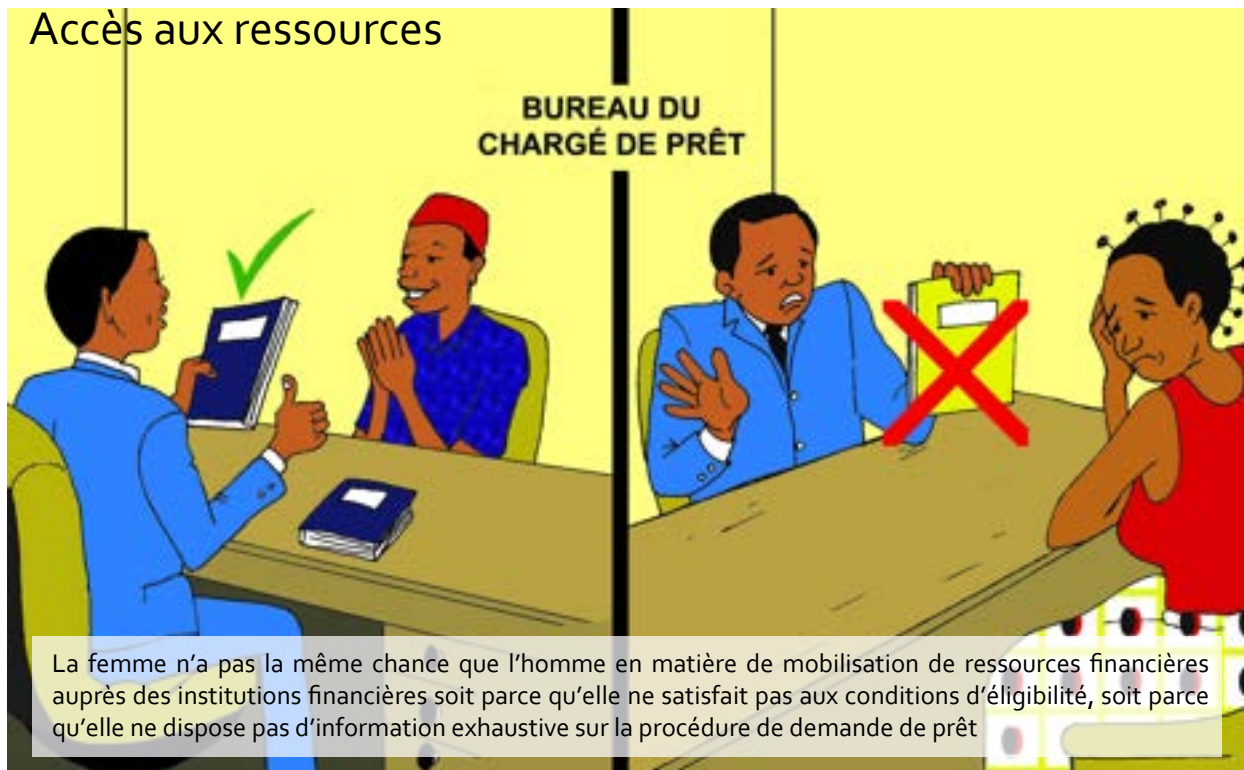
La femme peut acheter pour son compte des biens matériels grâce à son activité génératrice de revenus. Elle peut utiliser ces biens matériels pour garantir les crédits dont elle aura besoin.

Accès à l'emploi

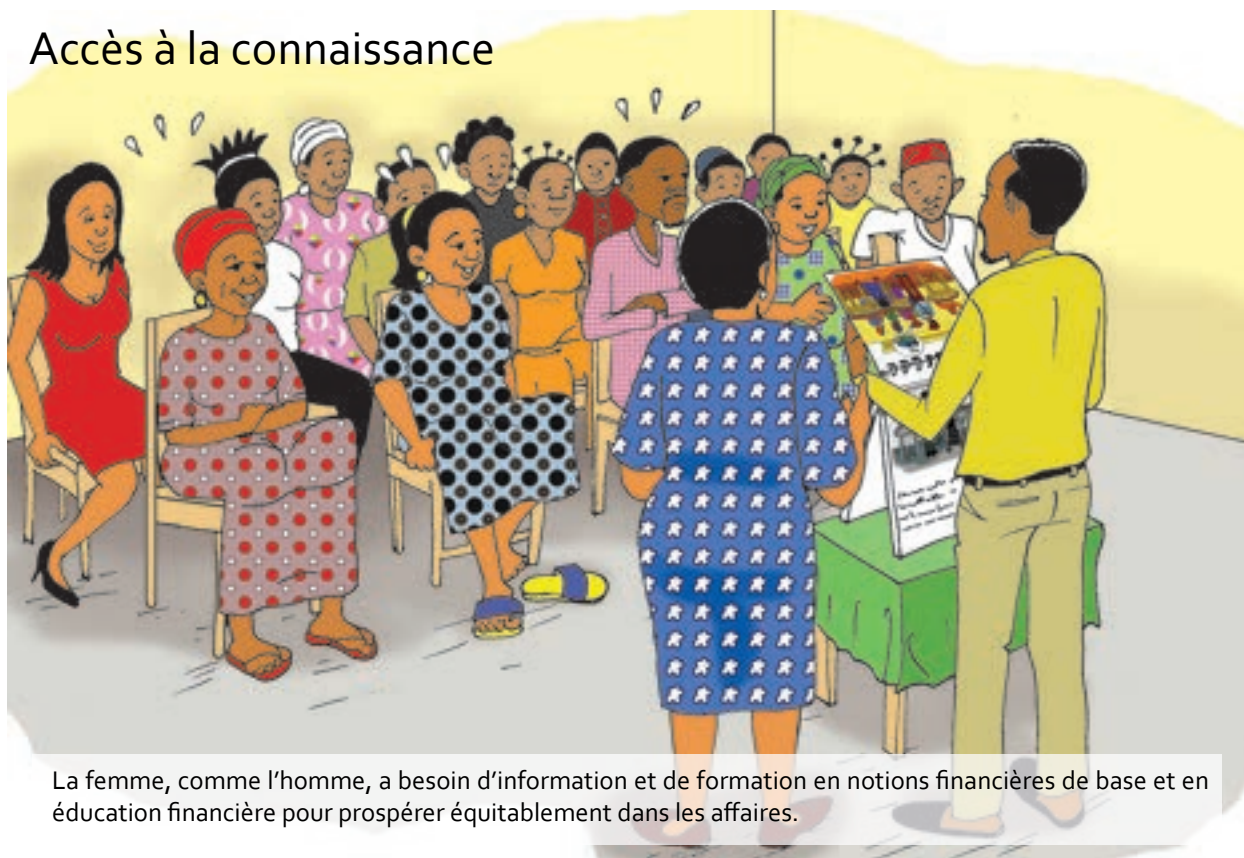


La femme, bien que compétente, subit une discrimination liée à son sexe. Les décisions d'embauche doivent être basées sur les compétences et non le sexe des postulants.

Accès aux ressources



Accès à la connaissance



Actions du Projet Adapami sur le volet environnement dans le secteur de la microfinance

Des bénéficiaires témoignent



Marthe DAVO

Assistante de direction et point focal environnement à la CPEC

En matière d'environnement, la CPEC a mis et met en œuvre aujourd'hui une politique environnementale grâce aux appuis du projet Adapami. Ce projet a aussi permis un renforcement des capacités des acteurs de la CPEC dans la maîtrise des risques environnementaux qui pourraient jouer négativement sur la performance globale de l'institution. C'est grâce à Adapami que nous nous sommes rendu compte qu'il nous manquait des produits et services innovants pour la protection de l'environnement. Et ces produits sont aujourd'hui desservis aux membres et clients dans tous nos guichets.



Rebecca AZONDJETIN BOSSOU

Déléguée régionale d'appui Ouémé-Plateau et point focal environnement de PEBCo-BETHESDA

Le partenaire technique Adapami a appuyé l'institution PEBCO-BETHESDA dans le but de relever les multiples défis sur le volet environnement. Grâce à ce projet, nous disposons d'une liste d'exclusion des activités nuisibles à l'environnement que l'institution ne finance plus. Cela est venu renforcer nos actions pour la finance verte. En peu de temps, notre direction a réussi à autonomiser deux de nos agences de PEBCO-BETHESDA qui sont alimentées par l'énergie solaire uniquement. Le directeur général, par ma voix, présente sa reconnaissance par rapport au choix qui est porté sur nous dans l'exécution de ces projets, surtout celui de la préservation de l'environnement qui est aujourd'hui, à mon sens, un défi social.



Begge AHOUE

Directrice régionale de l'Atlantique et point focal environnement à RENACA

RENACA a reçu un appui d'Adapami dans le cadre de l'élaboration de sa politique environnementale. Un début de sensibilisation sur la protection de l'environnement est fait dans les huit guichets de l'Atlantique, des impacts positifs sont notés dans la réduction des charges d'électricité et la gestion des ordures ménagères et bureautiques. Merci au projet.



Eric Franck ZOHOUN

Chargé de la GPS, chef bureau Pahou et point focal environnement à ALIDé

En tant qu'institution agréée, ALIDé est l'un des partenaires privilégiés de Adapami. Grâce à ce partenariat, les appuis-conseils de l'équipe d'Adapami ont permis à ALIDé de se doter récemment d'une politique environnementale et sociale. En effet, l'adoption de cette politique implique très clairement la prise d'engagements visant la protection de l'environnement. C'est ainsi que depuis quelques mois, ALIDé a commencé par réguler sa consommation énergétique en optant pour les ampoules LED au siège et progressivement dans les agences. De plus, ALIDé a acquis des imprimantes multifonctions qui sont mis en réseau. Les imprimantes sont en mode recto-verso, ce qui limite l'usage excessif

des papiers. Le personnel est de plus en plus sensibilisé sur les pratiques pro-environnementales car l'objectif de ALIDé est de réaliser des gains en efficacité énergétique. Il faut souligner que la politique environnementale et sociale, avec les engagements qu'elle contient, est déjà prise en compte dans la relecture des procédures en cours d'actualisation. D'autres mesures sont en cours en vue du respect des engagements pris à l'adoption de cette politique environnementale et sociale. ALIDé-Adapami, c'est un partenariat fructueux pour une performance intégrant la préservation de l'environnement.



Olga IDOHOU

Responsable équipements et stock et point focal environnement à ACFB

Les appuis du projet Adapami ont permis d'éveiller l'ACFB quant à sa partition sociale parlant de l'environnement. En juin 2020, l'ACFB a adopté sa politique environnementale et sociale ainsi que sa liste d'exclusion. Depuis lors, nous avons travaillé essentiellement par rapport à l'engagement 1 de la politique qui est : diminuer l'empreinte environnementale liée au fonctionnement de ACFB. Pour ce faire, nous avons adopté les bonnes pratiques suivantes au niveau de l'institution : la mise en réseau des ordinateurs à la direction et sur les points de service avec impressions recto verso ; l'utilisation de mails professionnels; les ampoules néon sont remplacées progressivement par les ampoules LED ;

les lumières, les ordinateurs et la climatisation sont éteints dès que les bureaux sont inoccupés ; sept agences et la direction (partiellement) sont alimentées au solaire ; la digitalisation de certaines opérations de mise en place de crédit ; la prise en compte de la liste d'exclusion dans la politique de crédit en cours d'actualisation ; le renforcement de la commercialisation de solutions solaires dans les ménages des membres des CFB : 1816 solutions solaires vendues en 2019, 5652 en 2020 et 2950 au premier trimestre 2021.

Toutes ces nouvelles dispositions ont de positifs effets sur la performance de l'ACFB et nous ne pouvons que remercier Adapami et souhaiter l'élargissement de ses actions à tous les SFD du Bénin.



Adèle SOUROKOU

Chef service ressources humaines et point focal environnement de SIA N'SON MF

Grâce aux appuis du projet Adapami, SIA N'SON Microfinance a désormais sa politique en matière de protection de l'environnement. A travers les formations reçues par le biais de ce projet, nous avons compris l'enjeu de la préservation de l'environnement et nous réduisons l'empreinte carbone dans les locaux qui abritent les SFD à travers l'utilisation d'une imprimante centralisée pour tous sauf quelques bureaux, la réduction de la consommation en papier à travers les impressions en recto-verso. La direction a renforcé notre politique d'hygiène dans tous les locaux de l'institution à travers le recrutement des agents d'entretien dans les agences et guichets. Nous utilisons désormais des lampes

LED. Tout le personnel a été sensibilisé sur les nouvelles directives pour une exploitation rationnelle et responsable des appareils utilisant de l'énergie. Une politique de reboisement local a été actée par la direction. Le mardi 1er juin 2021, nous avons procédé au reboisement à SIAN'SON pour avoir d'ici quelques années, des arbres pouvant naturellement oxygéner l'institution et pouvant par ailleurs servir d'abri aux engins du personnel et des usagers. En tant que point focal, je participe semestriellement aux rencontres environnement du projet et je fais un feedback à ma direction pour un suivi des actions à SIA N'SON MF. Merci au projet Adapami.



Kabirou FALOLA

Chargé de la finance agricole et Point focal Environnement à UNACREP

Il faut dire que par rapport à la question de la prise en compte de l'environnement, Adapami est venu nous éclairer en nous montrant les éléments de risque avec lesquels nous cohabitons, mais dont on n'a pas conscience de sa gravité puisque l'objectif pour nous a été longtemps calqué sur les services classiques et leur rentabilité. On les ignorait alors que ces mêmes éléments pouvaient inhiber l'atteinte de nos objectifs de rentabilité. Grâce à Adapami, nous avons pris conscience du risque de réputation que nous courrons en omettant les

lois sur l'environnement dans le cadre de notre politique de crédit. Cela été corrigé par les dirigeants. Ainsi, à l'UNACREP, nous sommes désormais regardants sur les potentiels effets environnementaux des activités soumises au financement lors de l'étude des dossiers. Nous avons compris qu'il ne faut pas se limiter à l'étude rentabilité, à la capacité de remboursement mais on intègre la compatibilité avec la préservation de l'environnement. UNACREP a opté pour une politique qui intègre la sauvegarde du milieu de vie pour le futur. Je ne peux que souhaiter un renforcement du partenariat entre l'UNACREP et le projet Adapami.



Promotion de la Micro Finance par les Indicateurs

www.promfi.org

Qu'est-ce que ProMFI ?

Plateforme d'analyse et de suivi des performances des institutions de micro finance grâce à des indicateurs et graphiques générés automatiquement sur la base des informations provenant des états financiers (bilan, compte de résultat et informations annexes).

Qui peut utiliser ProMFI ?

ProMFI est conçue et réalisée par des professionnels de la microfinance pour les besoins des :

- Associations professionnelles ou réseaux de microfinance ;
- Institutions de Microfinance ;
- Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Public en général (Etudiants, Chercheurs, Consultants, etc.).

Que génère ProMFI ?

ProMFI génère une gamme variée d'indicateurs accompagnés de graphiques

Indicateurs de la Banque Centrale

1. Ratios prudentiels
2. Indicateurs financiers
3. Indicateurs non financiers

Indicateurs et Graphiques financiers

- Qualité du portefeuille
- Activités
- Efficience et productivité
- Gestion financière
- Rentabilité et Pérennité

Indicateurs et Graphiques sociaux

- Objectifs sociaux
- Produits et services
- Traitement des clients
- Traitement des employés



Contact : Consortium Alafia (Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin)
02 BP 1052 Cotonou - République du Bénin Tél. : +229.21 32 66 58 contact@alafianetwork.org

Finance digitale

PowerCard Microfinance - bientôt une réalité au Bénin

L'offre de services financiers reposant sur la technologie a connu, au cours de ces dernières années, une forte progression au point de s'imposer aux institutions financières en général et celles du secteur de la microfinance en particulier. Une plateforme de finance digitale dénommée PowerCard Microfinance est en cours de déploiement au niveau du secteur de la microfinance au Bénin.

Les avancées de la technologie, notamment dans le domaine de la téléphonie mobile, permettent aujourd'hui au secteur de la finance d'accroître sa portée, surtout dans les zones reculées et difficiles d'accès. Le secteur de la microfinance, pour qui les défis de la rentabilité, de la viabilité et de la pérennité se conjuguent au quotidien n'échappe pas à cette dynamique. La mise en place de cadre d'échanges où l'offre et la demande se rencontrent sous une forme dématérialisée est devenue chose courante. Ce cadre encore appelé plateforme joue le rôle d'intermédiaire entre les vendeurs que sont les prestataires de services financiers et les acheteurs que sont les clients.

En matière de finance digitale, plusieurs acteurs interviennent dans l'animation d'une plateforme de finance digitale parmi lesquels les FinTech. Ce sont des acteurs qui associent les technologies du numérique aux services financiers, qu'elles soient à destination des particuliers (entreprise à client ou business to customer) ou des entreprises (entreprise à entreprise ou business to business). Cette catégorie regroupe des entreprises ou plus généralement des start-up de tailles diverses, avec des projets aussi différents les uns que les autres, mais qui se rejoignent.



Il y a également les prestataires de services financiers: leurs offres regroupent notamment le crédit, l'épargne, l'assurance, le transfert d'argent... S'agissant des clients, ce sont les consommateurs des produits et services financiers. Les réseaux de communication mobile ne sont pas du reste. Ils offrent l'opportunité aux clients de faire des transactions en temps réel à travers leurs téléphones mobiles. Il y a enfin les réseaux d'agents. Il s'agit de réseaux d'agents, qu'ils soient fixes ou mobiles, qui permettent de rapprocher les services financiers des bénéficiaires.

Ces mêmes acteurs auront à animer la plateforme de finance digitale en cours de déploiement au niveau du secteur de la microfinance au Bénin. Il s'agit de la plateforme PowerCard Microfinance, une solution complète et modulaire qui associe de manière intégrée, les fonctions d'exploitation des produits de la microfinance et de distribution multi-canal.

Comme toute plateforme de finance digitale, PowerCard Microfinance offre des avantages en termes de réduction des coûts opérationnels, d'accroissement de la portée, de maîtrise des risques, de gain de temps et de création d'emplois, etc.

Rapport final du plan stratégique 2017-2021 du Fonds National de l'Environnement et du Climat au Bénin : Que retenir ?

La lutte contre le changement climatique est un défi important pour notre société. Elle passe par une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la production, la transformation et la consommation d'énergie étant responsables d'une part importante de ces émissions. Les réponses à identifier et à mettre en œuvre relèvent de plusieurs approches non exclusives les unes des autres.

La finance verte est une notion qui définit les actions et opérations financières qui favorisent la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique. Au Bénin, la prise de conscience de l'importance de l'environnement s'est manifestée au cours de la conférence nationale des forces vives de la nation tenue du 19 au 28 février 1990. Elle s'est traduite par la création du ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, le 29 juillet 1991 par décret N°91-176 portant composition du premier



Gouvernement de l'ère du Renouveau démocratique.

Malgré cette bonne volonté, dans les faits, la finance verte demeure un domaine peu utilisé. Une étude réalisée par le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) rapporte la situation du Bénin en matière de financements verts. Selon cette étude, à l'horizon 2025, le FNEC est un mécanisme national de référence en matière de mobilisation de ressources financières et de financement des initiatives environnementales et climatiques en vue du développement durable du Bénin. Cette vision est déclinée en options stratégiques et plan d'actions. Un plan d'actions cohérent évalué à trois milliards quatre cent trente-six millions francs CFA et un cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation sont proposés pour l'atteinte des objectifs fixés dans le présent plan stratégique.

Télécharger le rapport final du Plan stratégique 2017-2021 du FNEC à l'adresse suivante : <https://www.fnec-benin.org/docs/Plan-Strategique-2017-2021-FNEC-VF.pdf>

Synthèse du 6ème atelier du réseau climat et développement : expériences des experts



« Comment s'assurer que l'économie verte bénéficie aux communautés locales et vulnérables au changement climatique? » tel est le thème du 6ème atelier organisé par le réseau climat

environnement en avril 2012 à Grand-Popo en République du Bénin.

Le réseau climat & développement (RC&D) a été créé en 2006 par le réseau action climat-France, Sénégal et la Fondation pour la nature et l'homme. Il bénéficie également d'un appui du WWF-Afrique de l'Ouest et du WWF International. Il fédère actuellement plus de 60 organisations non gouvernementales francophones, dont une cinquantaine d'associations africaines. Il a vocation à renforcer les capacités de la société civile francophone dans les négociations internationales et à influencer les décideurs politiques pour une meilleure prise en compte des enjeux de développement au sein des négociations sur le climat. Composé à la fois de porteurs de projets et d'experts du plaidoyer politique, le réseau permet de renforcer à la fois les capacités des délégations nationales, des ONG africaines et des ONG françaises sur les réalités et priorités du terrain.

Selon les experts, l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative, les risques environnementaux et la pénurie des ressources. Il s'agit d'un atelier synthèse de partage d'expériences qui a réuni les experts de plusieurs pays de l'Afrique et de l'Europe.

Près de 10 ans après, les recommandations issues dudit atelier sont toujours d'actualité: les gouvernements et partenaires doivent arrêter les subventions aux énergies fossiles et reporter la marge dégagée pour alimenter le Fonds vert climat ; exhorter à la promotion des énergies propres et l'efficacité énergétique auprès des populations locales ; faciliter l'accès des populations aux services énergétiques permettant l'amélioration de leurs moyens de production et de leurs conditions de vie ; mettre en place des mécanismes financiers capables de canaliser les fonds existants au niveau national et international pour lutter contre la pauvreté et le changement climatique et faciliter l'accès au crédit ; faire la promotion des technologies modernes, sobres en carbone à travers le développement de l'entrepreneuriat rural...

Pour une lecture plus approfondie, le rapport final de l'atelier est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://climatdeveloppement.org/wp-content/uploads/2013/08/Rapport-finale-atelier-RCD-Gran-Popo.pdf>

Semaine africaine de la microfinance

L'édition 2021 à nos portes



Environ 900 participants venus de 56 pays étaient à la 4e Sam

INTER

Le développement de la microfinance est en grande partie lié aux débats d'idées, échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre professionnels du secteur et ce, à travers des cadres de réflexion instaurés à travers le monde. La semaine africaine de la microfinance (Sam) est l'un de ces cadres de concertation dont la 5e édition est prévue en octobre prochain.

Après les éditions de Tanzanie, du Sénégal, de l'Ethiopie et du Burkina-Faso, les organisateurs de l'événement africain phare de l'année en finance inclusive mettent le cap sur Kigali en terre rwandaise. Durant une semaine, du 18 au 22 octobre 2021, tous les acteurs du développement de l'inclusion financière en Afrique se rassembleront autour des thèmes relatifs à la résilience. C'est une occasion pour les décideurs du secteur, les institutions financières, les investisseurs, les innovateurs, les chercheurs, les gouvernements... de se rencontrer et de nouer des partenariats, de partager de bonnes pratiques en vue d'une meilleure inclusion financière sur le continent.

De toutes les éditions qui ont eu lieu, celle de Ouagadougou en 2019 a été la Sam de tous les records avec environ 900 participants venus de 56 pays parmi lesquels 35 pays africains ; 20 sessions de conférence organisées avec plus de 80 orateurs internationaux et 20 ateliers de formation. Trente exposants ont animé le village des innovateurs et 550 rendez-vous ont été tenus entre institutions de microfinance et investisseurs à la foire.

Initiée par le Fonds d'équipement des Nations unies

(Uncdf) et dédiée au développement de l'inclusion financière en Afrique, la Sam est une activité organisée tous les deux ans par Ada (Appui au développement autonome) et d'autres organisations.

Pour s'inscrire à la 5e édition de la Sam, le lien internet est le suivant : <https://www.ada-microfinance.org/evenements/semaine-africaine-microfinance>



Paulette Lenert, Ministre luxembourgeois de la coopération au développement, lors de son allocution d'ouverture à la 4e édition de la Sam

Le télétravail en période de pandémie

Une contrainte de la Covid-19 pour la continuité des services

Une contrainte de la Covid-19 pour la continuité des services

La pandémie de la Covid-19 a accéléré la transformation numérique des entreprises. Malgré les multiples avantages qu'il offre, le télétravail, l'une des manifestations de cette transformation, est plus perçu comme une contrainte de la Covid-19 pour assurer la continuité des services qu'un mécanisme pour l'efficacité des employés.

L'année 2020 a bouleversé l'économie mondiale et le monde du travail dans des proportions jamais vues à ce jour. Se fondant sur les données scientifiques à leur disposition, les gouvernements ont dû prendre des mesures draconiennes pour sauver des vies. Ils étaient confrontés à un dilemme: comment protéger la vie et la santé de la population dans la durée sans causer de dommages irréversibles à l'économie. Les mesures de distanciation physique (fermeture des écoles, arrêt de la circulation aérienne, interdiction des grands rassemblements et fermeture des lieux de travail) ne constituent que les premières mesures de lutte contre le Covid-19 et un outil pour en ralentir la propagation.

Le télétravail s'entend comme le recours aux technologies

de l'information et des communications (TIC) – téléphones intelligents, tablettes, ordinateurs portables et de bureau – pour effectuer des tâches hors des locaux de l'employeur (Eurofound et BIT, 2017). En français facile, le télétravail suppose un travail réalisé à l'aide des TIC hors des locaux de l'employeur.

Avant la pandémie, une faible partie de la main-d'œuvre travaillait occasionnellement à domicile. Au sein de l'Union Européenne par exemple, la fréquence du télétravail régulier ou occasionnel (télétravail à domicile et itinérant confondus) variait de 30 pour cent ou plus (Danemark, Pays-Bas et Suède), à 10 pour cent ou moins (Grèce, Italie, Pologne et République tchèque). A n'en point douter, nous expérimentons le paradigme du travail le plus inattendu de cette génération.

Au cours de la pandémie, les pratiques des gouvernements africains ne diffèrent pas de ce qui est observé dans les pays de l'Europe. Le salarié est amené à se déplacer de son domicile pour se rendre à son lieu de travail. Le télétravail était peu pratiqué avant cette pandémie qui a sans doute accéléré

cette forme de travail qui présente des avantages pour l'employeur et également pour le salarié : réduction des trajets pendulaires (gain du temps), concentration accrue des travailleurs sur leurs tâches, meilleur équilibre entre le travail et la vie personnelle. Le télétravail offre aux travailleurs la possibilité de bénéficier d'horaires plus flexibles et de travailler hors des locaux de l'employeur, mais il peut aussi comporter des risques comme un sentiment d'isolement et la perte de contact avec les autres employés.

Le télétravail est généralement mis en place pour des périodes limitées, mais aujourd'hui, de nombreux travailleurs y sont actuellement contraints pour prévenir la propagation du coronavirus.

Si le nombre de personnes télétravaillant à temps partiel ou à temps plein a progressivement augmenté au fil des ans (Eurostat, 2018), la pandémie de Covid-19 a indubitablement accéléré ce phénomène au niveau mondial. De ce fait, on peut dire que le télétravail est beaucoup plus perçu comme une contrainte de la Covid-19 pour la continuité des services qu'un mécanisme pour l'efficacité des employés.

L'hypertension artérielle

UNE MALADIE SILENCIEUSE



Le cœur fonctionne comme une pompe qui propulse le sang au travers de l'organisme. L'hypertension artérielle est le reflet d'une pression trop importante exercée par le sang sur la paroi des artères.

La pression artérielle s'exprime par deux chiffres. Le premier, le plus élevé, correspond à la pression dite « systolique », c'est-à-dire la pression exercée sur les parois des artères quand le cœur se contracte. Le second, le plus faible, correspond à la pression « diastolique », pression lors de la phase de relâchement du cœur. L'unité de mesure utilisée est le centimètre de mercure, ou cmHg.

On considère qu'une personne est atteinte d'hypertension artérielle lorsque la mesure de la pression artérielle au repos est supérieure ou égale à 14 cmHg pour la pression systolique et 9 cmHg pour la diastolique (soit $\geq 14/9$ cmHg), et ce à plusieurs reprises lors de 3 consultations successives dans une période de 3 à 6 mois.

Quels symptômes doivent vous alerter ?

Très souvent, l'hypertension ne présente aucun symptôme, c'est pourquoi on l'appelle le « tueur silencieux ». Les principaux symptômes qui peuvent vous alerter sont entre autres, les troubles visuels, les saignements de nez, les bourdonnements d'oreille, les maux de tête (au réveil notamment), les difficultés de concentration, la douleur dans la poitrine, les palpitations, l'essoufflement.

Quelles sont les causes de l'hypertension artérielle ?

Dans la plupart des cas, l'origine de l'hypertension est inconnue et n'a pas une seule cause directe. Elle est liée à de multiples facteurs sur lesquels il est possible d'agir ou pas. On parle d'hypertension essentielle. Certains facteurs liés à notre hygiène de vie ont des effets négatifs sur la pression artérielle, parmi eux : l'alimentation déséquilibrée et notamment trop riche en sel ; le surpoids et l'obésité ; la consommation excessive de l'alcool ; le manque d'activité physique ; la consommation du tabac ; l'excès de cholestérol ; la naissance prématurée ou encore la pré-éclampsie chez la mère pendant la grossesse ; le sommeil de mauvaise qualité ; le stress. D'autres facteurs sont impliqués dans l'apparition de l'hypertension artérielle, sur lesquels on ne peut pas agir tels que l'âge (plus on vieillit et plus on est exposé), les antécédents familiaux (avoir des membres de sa famille atteints d'hypertension augmente les risques).

Quelles conséquences et pour quels organes ?

Le cœur : en cas d'hypertension artérielle, le cœur doit augmenter son activité. Il peut progressivement montrer des signes de fatigue. Cela peut conduire à une insuffisance cardiaque.

Les artères : elles ont tendance à durcir sous l'effet de la pression. L'hypertension peut provoquer des petites lésions dans la paroi des vaisseaux. Celles-ci peuvent être à l'origine du développement de l'athérosclérose. Les vaisseaux peuvent

alors être obstrués, ce qui peut avoir de graves conséquences (infarctus, accident vasculaire cérébral...).

Les reins : l'hypertension peut avoir une part de responsabilité dans l'insuffisance rénale.

Quelques traitements

Prendre un traitement quotidien contre l'hypertension permet de vivre plus longtemps et sans maladies handicapantes. Il repose sur 8 « familles » de médicaments, dont les mécanismes d'action ne sont pas les mêmes et peuvent être complémentaires.

Les antagonistes des récepteurs de l'angiotensine (ARA II) : ils agissent contre une substance très active pour provoquer la contraction des artères et l'hypertension. Ils ont très peu d'effets indésirables.

Les inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) : ils agissent en ayant une action favorable sur les artères et sur le cœur et sont aussi utilisés pour soigner l'insuffisance cardiaque. Ils peuvent provoquer une toux qui disparaît à l'arrêt de ce traitement.

Les inhibiteurs de la rénine (IDR) : ils agissent en bloquant une substance sécrétée par le rein qui favorise la contraction des artères.

Les bêta-bloquants : en diminuant l'activité du système nerveux, ils réduisent la fréquence et la force des battements cardiaques.

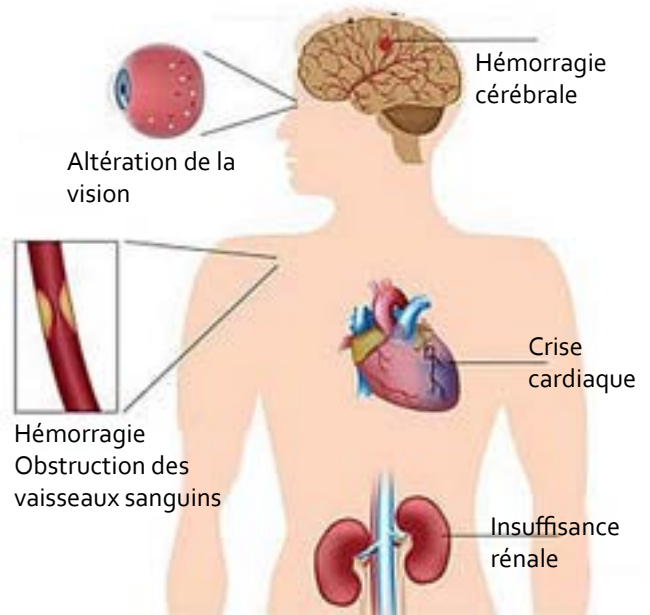
Les diurétiques thiazidiques et apparentés : ils agissent sur le rein et sont habituellement associés aux autres médicaments dont ils augmentent l'action sur la tension.

Les antagonistes calciques : ils assouplissent les artères et sont actifs dans l'angine de poitrine. Ils peuvent provoquer des œdèmes des chevilles.

Les anti-hypertenseurs centraux : ils agissent sur les commandes cérébrales de l'hypertension. Ils sont moins utilisés car ils ont plus d'effets indésirables que les autres médicaments.

Les alpha-bloquants : ils agissent directement sur les artères mais peuvent provoquer des baisses de tension en position debout.

Principales complications de l'hypertension



Quelques remèdes maison

Jus d'oignon : mangez un oignon cru par jour ou mélangez son jus avec du miel ;

Eau de noix de coco : boire régulièrement de l'eau de noix de coco ;

Aloe Vera : essayer de boire 25 ml de gel pur d'Aloe vera par jour ;

Eau simple : essayez de boire autant que vous le pouvez de l'eau, assurez-vous de boire au moins 8 verres d'eau par jour. Les jus et les boissons ne comptent pas ;

Banane : mangez régulièrement de la banane, essayez de manger 2 bananes tous les jours. En plus de manger de la banane, vous pouvez essayer d'autres fruits ;

Citron : buvez 1 verre d'eau mélangé avec une cuillerée à café de jus de citron ;

Ail : prenez fréquemment de l'ail dans votre alimentation ;

Article rédigé sur la base des sources : <https://www.federationdesdiabetiques.org/> et <https://www.vidal.fr/>



ON JOUE ?



Réponse aux mots fléchés (Magazine N°37)

QUI A TROP ARROSE FILET DE BIBI	S	PLUS SOUS LE POIDS MISE À L'ASSÉ	P	ÉCRITURE DE SE-CRÉTAIRE ANNEAU DE SELLE	S	IL FACILITE LE TRANS-PORT DES FRANCI-LIENS	R	PROPRETÉ AU QUO-TIDIEN	H	SES YEUX RESSEM-BLENT AU CAVIAR	L	ATTACHÉ ELLES-VOLENT EN PAIR	L																
	V		O		I		L		E		T		T		E		CRI DE JOIE ENTOURÉ ÉTROITE-MENT		Y		O		U		P		I		
DIVISION MILITAIRE FAIT SE SUCCÉDER			U		N		I		T		E		DÉSERT ROCHEUX COMPLET		R		E		G		PARTIE DU PAIN LA GRANDE A OU TIRAGE		M		I		E		
			A		L		T		E		R		N		E		FRINGÉ FIN DE VERBE		N		I		P		P		E	CONDUCTEURS D'OR-CHÈSTRE	
RÉSIS-TANTE			E		COURS D'EAU INTERMIT-TENT		E		MODIFIER L'ATOME BLOQUE LE FLIPPER		I		O		N		I		S		E		R		SCANDIUM POUR LE CHIMISTE GRATIN DU MIDI		S		C
			F		O		R		T		E		LE FOU CHAN-TANT MÉTAL LÉGER		T		R		E		N		E		T		FUIT DANS L'OBLI-VION		H
ASSEMBLERAI CONCRET			U		N		I		R		A		I		DEMEURE MESURE DE TEMPS		R		E		S		I		D		E		
			R		E		E		L		ROI DE SHAKES-PEARE		L		E		A		R		IL EST SOULEVÉ PLACÉ APRÈS LE SAIN		S		A		U		F
CHANGEMENTS DE DIRECTION			D		E		T		O		U		R		N		E		M		E		N		T		S		

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner sous pli fermé au Consortium Alafia, 02 BP 1052 Cotonou (Rép. du Bénin), Immeuble APSFD-Bénin sis à Vodjè
Tél. +229.21326658 / 21324730 Fax. +229.21326780 contact@alafianetwork.org www.alafianetwork.org

Je m'abonne au Magazine pour une durée de :

1an ou 2ans à raison de :

- 12.500 F pour 5 exemplaires par parution
- 25.000 F pour 10 exemplaires par parution
- 37.500 F pour 15 exemplaires par parution
- 62.500 F pour 25 exemplaires par parution
- 75.000 F pour 30 exemplaires par parution
- 100.000 F pour 40 exemplaires par parution

Je règle par :


- Chèque à l'ordre du Consortium Alafia
- Virement au nom du Consortium Alafia
- (BOA-Bénin N° 01511496973)

J'indique mes coordonnées :

Nom :
 Prénom(s) :
 Société :
 Ville :
 Téléphone :
 Fax :
 Mail :@.....

Signature (Obligatoire)

Jeu du magazine N°38 :

CITUYENNES DE ROME	FRUIT À HUILE	ABÎMÉE, RAPEÉE	SIÈGE DE SOUVERAIN	OFFICIA-LISA LE COUPLE	QUI PIQUE LA LANGUE
EXPLOITER	DANS LE COUP	DÉESSE ÉGYPTIENNE		ARME DE ROBIN DES BOIS	TRÈS ROBUSTES
				CAL-LISITÉ	
OU LA UN GOUT DE PASTIS			COLORER EN JAUNE		
PLEINE LUNE			INITIALES DEVANT JESUS		
	AUTRI-CHIENNE				
	NON ENGAGÉS				
PRÉNOM FEMININ			DEVIE-N-DRAI		TERMINÉE DÉFINITI-VEMENT
ARTICLE POUR LE GOLF					
					À ELLE
COMME UN VER					TAXES INCLUSES
DISPO-SSENT DE					CRI D'AD-MIRATION
					PAGE DE GROS TITRES
TERMINAI-SION DU PREMIER GROUPE		ENTOURÉ	LA MAIN D'UN PETIT ENFANT	NOMMÉES	MÉDIA DE NOTRE TEMPS
Y VA		GARDER POUR SOI	ROCHER	ANIMAL AU CLAPIER	SOUS LE DO
SE DÉPLACE D'UN POINT À UN AUTRE	ASEP-TISÉE				
	CAPABLE DE				
		DONNE UN CERTAIN GOUT			
HYPO-THÈSE					
DO DE JADIS					
		ELLE FAIT FACE À LA ROCHELLE			
			DIT QUE CE N'EST PAS VRAI		
DES SIECLES ET DES SIECLES			GOÛT, ODORAT, VUE, OÛIE ET TOUCHER		



Association Professionnelle
des Systèmes Financiers
Décentralisés du Bénin